



Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement



# Rapport annuel de la FEMIP 2009



## Entre 2002 et 2009, la FEMIP

- ↳ **a financé 143 projets** en Méditerranée pour un montant total de 10 milliards d'EUR, ce qui en fait le premier bailleur de fonds de la région ;
- ↳ **a financé plus de 1 900 PME** et aidé à créer ou maintenir près de 25 000 emplois dans la région ;
- ↳ **a permis la mobilisation de 25 milliards d'EUR supplémentaires** fournis par le secteur privé, ainsi que par des agences bilatérales et d'autres institutions de financement internationales ;
- ↳ a renforcé son rôle de partenaire stratégique dans le secteur du capital-investissement pour appuyer les très petites entreprises ainsi que les entreprises de taille moyenne, avec un **portefeuille de plus de 470 millions d'EUR répartis entre 535 opérations** ;
- ↳ **a alloué plus de 27 millions d'EUR au secteur de la microfinance** pour encourager la création de nouvelles institutions et pour aider celles déjà existantes à s'intégrer pleinement au sein du secteur financier local ;
- ↳ **a lancé 105 opérations d'assistance technique** représentant un montant total de 98,5 millions d'EUR.




## Qu'est-ce que la FEMIP ?

Lancée en 2002, la FEMIP, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, est le bras financier de la BEI dans le bassin méditerranéen. Dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, elle a pour mission de promouvoir le développement économique et financier des pays partenaires méditerranéens.

Ses deux priorités d'investissement sont le soutien au secteur privé, élément clé d'une croissance durable, et la création d'un environnement propice à l'investissement, grâce à des infrastructures performantes et à des systèmes bancaires bien adaptés.

La FEMIP s'est imposée comme le principal partenaire financier du bassin méditerranéen, avec plus de 10 milliards d'EUR investis depuis octobre 2002. En outre, elle encourage le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, au niveau institutionnel, mais aussi avec les représentants du secteur privé et de la société civile. Parmi ses activités figure également la réalisation d'études financées par son Fonds fiduciaire, qui visent à mieux comprendre les défis que doit relever la région euro-méditerranéenne.

- 
- États membres de l'UE
- Pays partenaires de l'UpM

L'Union pour la Méditerranée (UpM) rassemble les 27 États membres de l'UE, les neuf pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie), ainsi que l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro et la Turquie.



Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement



FEMIP

Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat





Les projets concrets annoncés à Paris en juillet 2008 commencent à prendre forme. La FEMIP peut en témoigner, ayant consacré près de 80 % de ses financements en 2009 à des projets qui correspondent aux objectifs de l'Union pour la Méditerranée.

## Message du vice-président

L'Union pour la Méditerranée (UpM) fêtera prochainement ses deux ans d'existence. Sur le plan institutionnel, des avancées ont pu être réalisées, avec notamment la définition de la structure opérationnelle de l'UpM, la nomination de M. Ahmed Massadeh au poste de secrétaire général et l'inauguration du Palais de Pedralbes à Barcelone. En parallèle, les projets concrets annoncés à Paris en juillet 2008 commencent à prendre forme.

La FEMIP peut en témoigner, ayant consacré près de 80 % de ses financements en 2009 à des projets qui correspondent aux objectifs de l'UpM. En vertu du mandat donné par les ministres euro-méditerranéens des finances réunis à Luxembourg en octobre 2008 et à Bruxelles en juillet 2009, la FEMIP a continué à jouer un rôle clé dans la coordination financière de trois initiatives prioritaires de l'UpM, à savoir la dépollution de la Méditerranée, les autoroutes maritimes et terrestres et le Plan solaire méditerranéen. La Banque a également participé à l'élaboration du cahier des charges de l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises, autre priorité du sommet de Paris. Plus

généralement, le soutien au secteur privé a absorbé 43 % des financements de la FEMIP en 2009, apportés sous la forme de prêts à des entreprises privées ou via du capital-investissement. Au total, les signatures de la FEMIP en 2009 ont avoisiné 1,6 milliard d'EUR, un montant record à ce jour.

Cet apport était plus que nécessaire dans un contexte de fragilisation globale de l'économie. La crise économique et financière n'a en effet pas épargné le bassin méditerranéen qui a vu décliner le volume de ses exportations, le montant des transferts de fonds de migrants et l'investissement étranger direct. Les pays partenaires ont toutefois su faire montre d'une remarquable résilience et ont mieux traversé la crise que la plupart des économies comparables. Ainsi, les recettes du tourisme de la Syrie et de la Tunisie ont augmenté en 2009, le Liban a maintenu un taux de croissance du PIB de 7 %, le Maroc a enregistré une récolte agricole record et l'Égypte et la Jordanie ont pu compter sur une gamme de production relativement diversifiée et des liens étroits avec les pays du Golfe pour traverser la période d'instabilité. Ces quelques exemples ne font




que confirmer le formidable potentiel économique des pays de la région, à même de constituer un relais de croissance pour l'Union européenne dont la vitalité économique et démographique s'essouffle.

De toute évidence, la modernisation économique des pays partenaires est amenée à bénéficier à la région euro-méditerranéenne dans son ensemble et c'est pourquoi il est nécessaire de veiller à l'appropriation du projet de l'UpM par tous ceux qui en font partie. Consciente de la nécessité d'agir de concert avec les autres acteurs du codéveloppement en Méditerranée, la FEMIP continue de renforcer et d'élargir ses partenariats avec les bailleurs de fonds, le secteur privé, mais aussi la société civile et les milieux universitaires. C'est dans cet esprit que la BEI s'est associée à la Banque mondiale, à la France et à cinq pays partenaires pour inaugurer à Marseille une plateforme partenariale innovante, le Centre méditerranéen pour l'intégration, qui contribuera à renforcer les politiques publiques de développement de la région.

En sa qualité de banque de l'Union européenne, la BEI a su apporter à l'Europe le soutien dont elle avait besoin

pour traverser la crise, par le biais d'une augmentation de 30 % du volume total de ses prêts, d'un soutien massif aux PME et aux secteurs porteurs de croissance tels que la recherche-développement ou les énergies renouvelables, ainsi qu'au travers d'investissements ciblant les régions les plus affectées. À présent, c'est le rôle de la Banque en dehors de l'Union européenne qui est évalué dans le cadre de la revue à mi-parcours des mandats extérieurs. Cet examen identifiera notamment les moyens de maximiser la valeur ajoutée et l'efficacité des opérations de la Banque. Prenant appui sur l'expertise développée par la BEI au sein de l'Union, la FEMIP orientera ses activités conformément aux décisions et recommandations qui en émergeront.

Philippe de Fontaine Vive Curtaz,  
vice-président de la BEI  
responsable de la FEMIP



La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE). Ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Les prêts de la BEI sont, pour l'essentiel, destinés à des projets réalisés au sein de l'UE.

À l'extérieur de l'UE, la Banque appuie des projets qui contribuent au développement économique dans des pays qui ont signé des accords d'association ou de coopération avec l'UE.

## Table des matières

Message du vice-président	2
Vue d'ensemble	6
↳ L'année 2009 en chiffres	7
↳ Le calendrier 2009 de la FEMIP	10
↳ La FEMIP au service de l'Union pour la Méditerranée	12
↳ L'impact de la crise dans les pays partenaires méditerranéens	18
↳ « Réussir en Méditerranée : histoires d'entrepreneurs »	30
L'activité en 2009	32
↳ La FEMIP animateur de débat	33
↳ Le Fonds fiduciaire, un appui supplémentaire pour les activités de la FEMIP	37
↳ Une coopération intense avec les institutions partenaires	39
↳ Comment la FEMIP investit-elle?	43
Dans quels secteurs?	46
↳ Transports	47
↳ Eau et environnement	50
↳ Énergie	53
↳ Industrie	55
↳ Capital-investissement	58
↳ Éducation	62
Organisation et personnel	64
↳ L'équipe FEMIP	66
↳ Les jeunes ambassadeurs de la Méditerranée	68
Annexes	72
↳ Liste des opérations signées (01.10.2002 - 31.12.2009)	73
↳ Liste des opérations approuvées au titre du Fonds de soutien de la FEMIP à la fin de décembre 2009	78
↳ Liste des opérations approuvées au titre du Fonds fiduciaire de la FEMIP	82
↳ Publications	84
↳ Glossaire	87

*Remarque : les activités de capital-investissement de la FEMIP comprennent également des signatures dans le cadre d'autorisations globales qui ne sont généralement pas comptabilisées en tant que « nouvelles signatures ». Ces opérations ont été prises en compte dans le montant total des activités de la FEMIP.*

# Vue d'ensemble



Ramallah, Territoires palestiniens



## L'année 2009 en chiffres



- ↳ **1,6 milliard d'EUR** ont été investis par la FEMIP dans les pays partenaires méditerranéens, un chiffre jamais atteint auparavant.
- ↳ **20 projets** ont bénéficié de ces financements, dont 12 projets portés par des entreprises du secteur privé (43 % du montant total accordé par la BEI), et 8 par le secteur public (57 %).
- ↳ **Près de 70 % des projets** ont été cofinancés avec d'autres institutions de financement européennes et internationales.
- ↳ **1,3 milliard d'EUR** ont été décaissés, un indicateur concret de la réalisation effective des projets d'investissement sur le terrain, d'autant que ce chiffre n'a cessé d'augmenter ces dernières années.
- ↳ **Près de 12,2 millions d'EUR** ont été consacrés à des opérations d'assistance technique (y compris des prolongations de contrats) visant à aider les promoteurs dans la gestion quotidienne de leurs projets.
- ↳ **5 études sectorielles** ont été approuvées par le Fonds fiduciaire de la FEMIP. Ces études ont porté, entre autres, sur le soutien aux PME, la rénovation urbaine et l'élaboration d'un plan d'investissement pour les énergies renouvelables en Méditerranée.

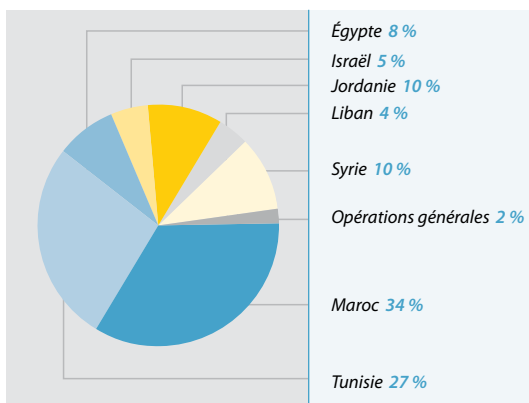
*Le transport, un secteur prioritaire pour la BEI et l'une des six initiatives clés de l'Union pour la Méditerranée.*

## Investissements de la FEMIP en 2009

### Par région

974 millions d'EUR au Maghreb  
597 millions d'EUR au Proche-Orient  
25 millions d'EUR pour des projets régionaux

Figure 1 : Signatures au titre de la FEMIP en 2009 (répartition par pays)

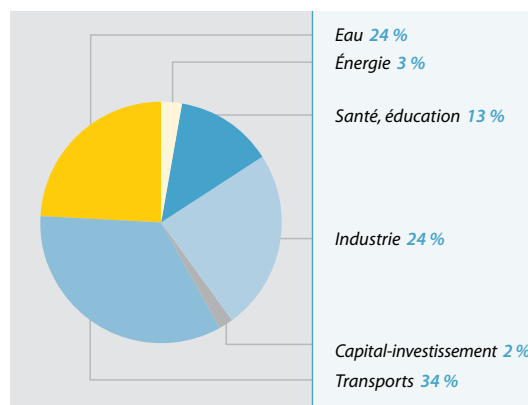




**Par secteur**

544 millions d'EUR pour les transports  
 381 millions d'EUR pour les infrastructures  
 dans le secteur de l'eau  
 391 millions d'EUR pour l'industrie  
 200 millions d'EUR pour l'éducation  
 50 millions d'EUR pour les énergies renouvelables  
 30 millions d'EUR pour les opérations  
 de capital-investissement

**Figure 2 : Signatures au titre de la FEMIP en 2009 (répartition par secteur)**



*Port de Tartous, Syrie*



# Le calendrier 2009 de la FEMIP

## Les grands événements FEMIP qui ont jalonné l'année

### Rabat, 4-6 mars

Conférence de la FEMIP consacrée aux besoins des PME méditerranéennes tout au long de leur cycle de vie, parallèlement au deuxième « Forum régional sur le climat d'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et du Proche-Orient ».

### Tunis, 24 mars

La FEMIP finance, en Tunisie, la première coentreprise privée entre des sociétés tunisiennes et des partenaires étrangers au moyen d'un prêt qui – et c'est une première pour la BEI –, complète un crédit-bail accordé par un bailleur de fonds islamique, la Banque islamique de développement.

### Monaco, 10-11 mai

Conférence de la FEMIP organisée à Monaco sur le thème du financement durable de l'eau et du changement climatique.

### Amman, 15 mai

Signature du projet relatif à l'aqueduc nord-sud reliant Disi à Amman, première opération de la BEI portant sur un partenariat public-privé en Jordanie.

### Bruxelles, 7 juillet

La FEMIP accorde au Maroc un prêt de 200 millions d'EUR en faveur du secteur de l'éducation, qui vise à appuyer un programme national de réforme.





## Bruxelles, 7 juillet

Tenue de la 9<sup>e</sup> réunion ministérielle de la FEMIP et 2<sup>e</sup> rencontre UpM-ECOFIN réunissant les ministres des finances des États membres de l'UE et des pays partenaires de l'UpM.

## Le Caire, 30 septembre

Signature du projet Gabal El Zait Wind Farm, première opération dans le secteur des énergies renouvelables en Égypte.

## Marseille, 8-9 octobre

Organisation d'un séminaire FEMIP sur l'initiative « Médinas 2030 », un projet ambitieux portant sur la revitalisation de centres historiques en Méditerranée.

## Marseille, 9 octobre

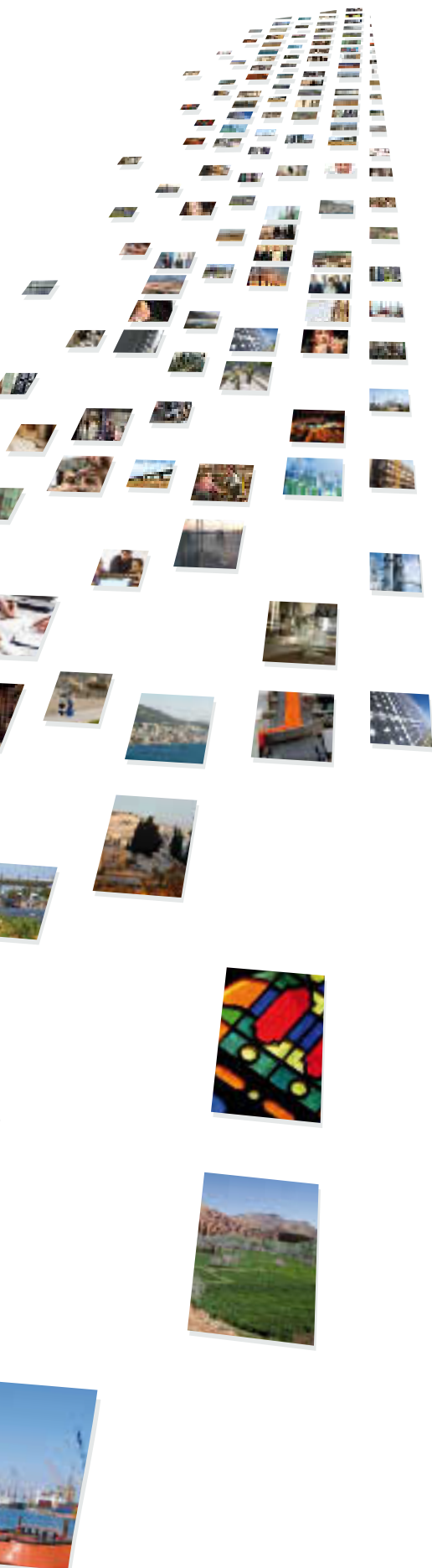
Avec ses partenaires, la BEI lance le Centre méditerranéen pour l'intégration (CMI), une plateforme de coopération multilatérale visant à soutenir la mise en œuvre de réformes relatives aux politiques publiques dans les pays méditerranéens.

## Beyrouth, 21 novembre

Signature, par la FEMIP, de protocoles d'accord renforçant la collaboration avec deux des principales associations professionnelles du secteur privé de la région, l'ASCAME et la GUCCIAAC.

## Ramallah, 22 décembre

Création par la FEMIP du premier fonds de capital-risque axé sur les Territoires palestiniens.



# La FEMIP au service de l'Union pour la Méditerranée

Des projets concrets, une ambition commune



Alors que l'Union pour la Méditerranée se met progressivement en place, la FEMIP a fortement renforcé en 2009 son action en faveur de la modernisation économique des pays de la région. En réalisant un volume d'activité jamais atteint auparavant, la Banque a confirmé à ses partenaires méditerranéens sa capacité à les accompagner dans leurs politiques d'investissement ambitieuses et a consolidé sa place de premier investisseur en Méditerranée.



*Jounieh, Liban*

### Un engagement fort au niveau politique

Mettant en pratique les recommandations formulées lors de la 9<sup>e</sup> réunion ministérielle de la FEMIP qui s'est tenue le 7 juillet 2009 à Bruxelles, la FEMIP a mobilisé ses ressources financières et son savoir-faire pour appuyer les grandes initiatives de l'Union pour la Méditerranée annoncées par les chefs d'État euro-méditerranéens au sommet de Paris de juillet 2008.

S'agissant de la dépollution de la Méditerranée, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement de la première phase du Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets du programme d'investissement « zones sensibles » pour la Méditerranée. Ce mécanisme a pour objet – grâce à des aides non remboursables – d'épauler les pays partenaires dans la préparation de projets d'infrastructure visant à réduire la pollution, de sorte que ceux-ci répondent aux normes requises pour l'obtention d'un financement international. La FEMIP a récemment dressé une liste de dix investissements représentant au total quelque 500 millions d'EUR que la Banque est disposée à examiner et, finalement, financer dans le cadre de la deuxième phase du mécanisme de préparation et de mise en œuvre (2010-2012).

Au niveau du Plan solaire méditerranéen, conformément à la demande des ministres euro-méditerranéens de l'industrie réunis à Nice en novembre 2008, la FEMIP a lancé en 2009 une étude dont l'objectif est d'établir le plan d'investissement pour le développement des énergies renouvelables en Méditerranée. Cette étude devra déterminer la viabilité économique et financière des projets prioritaires identifiés.

S'agissant des autoroutes de la mer et des autoroutes terrestres, la BEI travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne ; elle a pris part aux travaux préparatoires menés dans le cadre du projet Euromed Transport qui vise l'extension des grands axes transeuropéens de transport aux régions et aux pays voisins. En particulier, le groupe de travail sur les infrastructures et les questions réglementaires – dont est membre la BEI – travaille à la définition d'un réseau transméditerranéen de transport et à l'établissement d'une liste de projets prioritaires d'intérêt régional, pour lesquels un soutien financier sera recherché.

La FEMIP contribue également à l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises à travers une étude menée dans les pays partenaires, qui vise à élaborer le cahier des charges de cette initiative. Cette étude, qui est en cours, devrait livrer ses résultats d'ici la fin de l'année 2010. Elle sera basée sur une analyse des mécanismes actuels de coopération financière et sur des visites sur le terrain dans les pays partenaires, de manière à recenser les niches du marché qui doivent être exploitées. Dans le cadre de l'étude, un plan d'activité à moyen terme (3 ans) sera également proposé.

Si la FEMIP a pu renforcer sa présence sur le terrain politique, c'est en grande partie grâce à deux de ses instances, le Comité FEMIP, dont la vocation est de veiller au maintien de liens institutionnels forts avec les pays partenaires méditerranéens, et l'Assemblée des donateurs du Fonds fiduciaire de la FEMIP, un groupe de réflexion chargé d'étudier les grands problèmes économiques de la région et les moyens de satisfaire ses besoins.

De plus, la collaboration avec les institutions internationales et les agences bilatérales s'est encore accrue, comme en témoignent les différentes initiatives mises en œuvre et l'ouverture à Marseille, de concert avec la Banque mondiale et les gouvernements égyptien, français, jordanien, libanais, marocain et tunisien, du Centre méditerranéen pour l'intégration.

La FEMIP a également continué à renforcer les liens tissés avec le secteur privé en Méditerranée. En novembre 2009, la Banque a signé des accords de coopération avec deux partenaires majeurs de la région, l'Association des chambres de commerce et d'industrie méditerranéennes (ASCAME) et l'Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes (GUCCIAAC). En outre, dans le cadre d'un protocole d'accord signé au début de 2009, la FEMIP a travaillé avec des institutions bancaires européennes et méditerranéennes sur les moyens de faciliter les envois de fonds des travailleurs émigrés vers la région.

*Imprimerie, Jordanie*





Chemin de fer, Béja, Tunisie



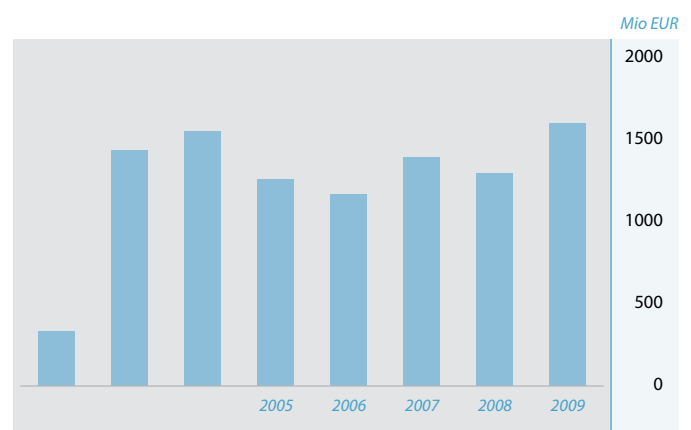
### Un volume d'activité en augmentation

Avec un volume de financement de 1,6 milliard d'EUR, 2009 a été une année record pour la FEMIP. Au total, 20 projets ont bénéficié de l'appui de la BEI : sept au Maghreb, dix au Proche-Orient et trois opérations régionales.

Les entreprises privées ont reçu près de 60 % des financements en nombre de projets signés et plus de 40 % en volume. Ce résultat quantitatif a été accompagné par un effort de la Banque sur le plan qualitatif, notamment à travers la mise en place de projets d'investissements complexes (partenariats publics-privés, financements sur projet, appui de projets avec profil de risque plus élevé que celui généralement admis par la Banque). Les synergies avec les institutions financières partenaires ont été renforcées, comme en témoigne le montant des cofinancements qui dépasse les 1,1 milliard d'EUR.

Avec un volume de décaissements de 1,3 milliard d'EUR, l'activité de la FEMIP a également été en forte augmentation, ce qui confirme l'avancement effectif des projets sur le terrain. Cette augmentation résulte de la progression des prêts signés, mais aussi des efforts d'accompagnement et du suivi des projets, notamment à travers l'assistance technique dont le volume des opérations s'est élevé à près de 12,2 millions d'EUR (y compris des prolongations de contrats) pour 17 projets.

Figure 3 : Évolution annuelle du volume des signatures



### Des objectifs opérationnels qui s'alignent sur les priorités de l'UpM

Conformément à son plan opérationnel pour la période 2009-2011, l'adéquation des opérations de la FEMIP avec les priorités de l'UpM a été renforcée en 2009. Près de 80 % des opérations signées correspondent en effet aux axes prioritaires énoncés dans la Déclaration de Paris de juillet 2008 ou dans la Déclaration finale des ministres des affaires étrangères (Marseille, novembre 2008).

Avec le financement d'un projet de traitement des eaux usées au Liban et l'amélioration de l'accès de 4 millions de personnes au réseau d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en Égypte, ce sont au total 140 millions d'EUR qui auront été apportés en faveur de l'objectif de dépollution de la Méditerranée.

Afin d'encourager le développement des autoroutes de la mer et des autoroutes terrestres, la FEMIP a accordé près de 460 millions d'EUR pour l'extension de routes en Tunisie et au Maroc.

Dans le secteur de l'énergie, la FEMIP a apporté son premier financement en Égypte en faveur des énergies renouvelables sous la forme d'un prêt de 50 millions d'EUR pour la construction d'un nouveau parc éolien.

Par ailleurs, la FEMIP a continué de soutenir les PME méditerranéennes en apportant 30 millions d'EUR sous la forme de capital-investissement. Également pour financer le développement d'entreprises, mais d'une taille plus importante, quatre autres prêts d'un montant total de 390 millions d'EUR ont été apportés au secteur industriel en Tunisie, au Maroc, en Israël et en Syrie.

Dans le secteur du développement urbain, la FEMIP a consacré 50 millions d'EUR pour le financement de programmes d'investissements visant à améliorer la qualité de vie dans les villes syriennes.

Enfin, dans le secteur de l'enseignement et de l'éducation, la FEMIP a accordé au Maroc 200 millions d'EUR pour un vaste programme de scolarisation.

De par l'ensemble de son activité institutionnelle et opérationnelle, la FEMIP aura confirmé en 2009 sa capacité et sa volonté d'apporter un appui décisif au développement économique des pays partenaires, et ce dans un contexte de crise économique et financière mondiale.

Les regards se tournent désormais vers 2010 où deux temps forts détermineront les contours de l'action future de la BEI dans la région : la revue à mi-parcours des mandats extérieurs de la Banque, ainsi que le 2<sup>e</sup> sommet des chefs d'État ou de gouvernement qui définira le programme de travail de l'Union pour la Méditerranée.

Figure 4 : Répartition sectorielle en fonction des priorités de l'UpM (octobre 2002-décembre 2009)

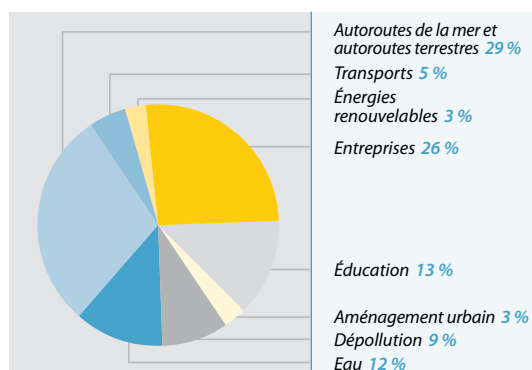
	Énergie	Environnement	Lignes de crédit	Capital humain	Industrie	Transports	Capital-investissement	Total
Algérie	-	-	-	-	79	230	13	322
Égypte	1 697	70	100	-	200	290	56	2 413
Gaza-Cisjordanie	45	-	-	-	-	-	10	55
Israël	-	345	-	-	89	-	-	435
Jordanie	100	166	-	40	-	63	-	369
Liban	-	175	457	-	-	60	5	697
Maroc	690	170	30	300	100	845	70	2 205
Projets régionaux	-	-	-	-	-	-	119	119
Syrie	675	95	120	-	105	150	2	1 147
Tunisie	500	74	555	110	300	704	5	2 248
<b>Total</b>	<b>3 707</b>	<b>1 095</b>	<b>1 262</b>	<b>450</b>	<b>873</b>	<b>2 342</b>	<b>280</b>	<b>10 009</b>



## Mécanismes de financement


Nom	Nature	Montant en EUR	Durée	Objectif
Mandat PEV-MED	Mandat confié par les États membres, sur les ressources propres de la Banque	8,7 milliards	1 <sup>er</sup> février 2007-31 décembre 2013	- Contribuer au développement du secteur privé et des infrastructures des pays partenaires méditerranéens.
Mécanisme de partenariat méditerranéen II	Sur ressources propres	2 milliards	2007-2013	- Soutenir des projets prioritaires bien définis revêtant un intérêt particulier à la fois pour l'UE et les pays partenaires (développement régional, politiques sectorielles, environnement, appui à des entreprises de l'UE... ). - Prendre des participations indirectes par l'intermédiaire de fonds d'infrastructure opérant dans les pays partenaires méditerranéens.
Enveloppe capitaux à risque et assistance technique <sup>1</sup>	Budget communautaire	128 millions	2007-2010	- Favoriser la constitution ou le renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres pour les PME dans les pays partenaires méditerranéens. - Aider les pays partenaires et les promoteurs privés à mieux préparer, gérer et superviser leurs projets d'investissement.
Fonds fiduciaire de la FEMIP	Contributions des États membres et de la Commission européenne	34,5 millions	Opérationnel depuis 2005	- Améliorer la connaissance des grands enjeux économiques pour la région en finançant des études sectorielles. - Soutenir le secteur privé en apportant des financements en fonds propres et quasi-fonds propres pour des opérations innovantes ou présentant un profil de risque inhabituel.

Figure 5 : Signatures au titre de la FEMIP 2009 (répartition par secteur selon les priorités de l'UpM)



<sup>1</sup> Cette enveloppe devrait être complétée par 32 millions d'EUR de ressources supplémentaires chaque année, sur la période 2011-2013.

## L'impact de la crise dans les pays partenaires méditerranéens



La crise financière mondiale et ses retombées globales sur l'économie ont interrompu la période de solides performances économiques dans laquelle étaient engagés les pays partenaires méditerranéens, aidés par un contexte international favorable et les progrès accomplis sur le plan des réformes structurelles. Les exportations, le tourisme, l'IED et les envois de fonds des travailleurs émigrés ont lourdement pâti du recul de la demande mondiale. Toutefois, en raison de leur faible exposition directe aux actifs « toxiques » – qui sont à l'épicentre de la crise – de leur tissu économique bien diversifié et de l'amélioration de leur cadre politique, les pays partenaires méditerranéens ont mieux traversé la crise que la plupart des économies comparables. Sur le plan structurel, la mise en place progressive des réformes s'est poursuivie, mais à un rythme plus lent que ces dernières années. Plusieurs pays de la région ont accompli de grands progrès dans le renforcement de leur secteur bancaire, mais il reste encore beaucoup à entreprendre pour consolider le système financier en général et pour acheminer efficacement les ressources à des fins productives. Il est crucial de poursuivre les efforts visant à créer un cadre institutionnel transparent, fiable et applicable pour améliorer le climat des affaires, promouvoir le développement du secteur privé et stimuler la création d'emplois.



## Évolution macroéconomique

La crise financière mondiale et ses retombées globales sur l'économie ont interrompu la période de solides performances économiques dans laquelle étaient engagés les pays partenaires méditerranéens, aidés par un contexte international favorable et les progrès accomplis progressivement sur le plan des réformes structurelles. Entre 2004 et 2008, le PIB a progressé à un taux moyen légèrement inférieur à 5 % en valeur réelle et l'activité économique est restée très dynamique, même en 2008, malgré la détérioration des perspectives économiques mondiales au second semestre de l'année. L'hypothèse initiale d'une différenciation entre groupes de pays, selon laquelle la crise qui avait en réalité pris naissance dans les économies matures allait épargner les pays émergents – dont les pays partenaires méditerranéens – car leur exposition aux actifs « toxiques » était limitée et leurs fondamentaux macroéconomiques et leur cadre stratégique s'étaient améliorés, s'est toutefois trouvée fragilisée, en septembre 2008, lorsque la situation s'est aggravée suite à la faillite de Lehman Brothers. La réticence à l'égard des risques liés aux marchés émergents a atteint des niveaux record et la crise s'est brutalement abattue sur les pays émergents, touchant les marchés boursiers et obligataires ainsi que les marchés des changes. Le contexte de repli de la demande et de forte détérioration de la confiance a également lourdement pesé sur le prix des produits de base. Il est alors devenu clair que la demande mondiale serait fortement touchée par les effets de la pénurie de crédit et que

la crise se propagerait par les canaux financiers, mais aussi économiques. En réalité, comme on l'avait prévu l'année dernière (voir le rapport FEMIP 2008), les canaux de l'économie réelle ont été les principales voies de transmission de la crise aux pays partenaires méditerranéens.

C'est principalement le repli significatif de la demande extérieure qui a porté un coup à l'activité économique de la région : en effet, la plupart des pays méditerranéens ont une économie axée sur les exportations et maintiennent des liens étroits avec l'Europe, elle-même en proie à la crise. Si les pays exportateurs de pétrole ont été particulièrement frappés – l'Algérie a vu ses exportations chuter de 40 % entre 2008 et 2009 –, les économies plus diversifiées ont elles aussi subi les conséquences de la crise lorsque la demande a diminué pour leurs produits (au Maroc – deuxième pays le plus touché sur ce plan – les exportations ont enregistré en un an une baisse de 24 %). Il s'en est en outre suivi un ralentissement de la croissance des recettes et de la demande intérieure.

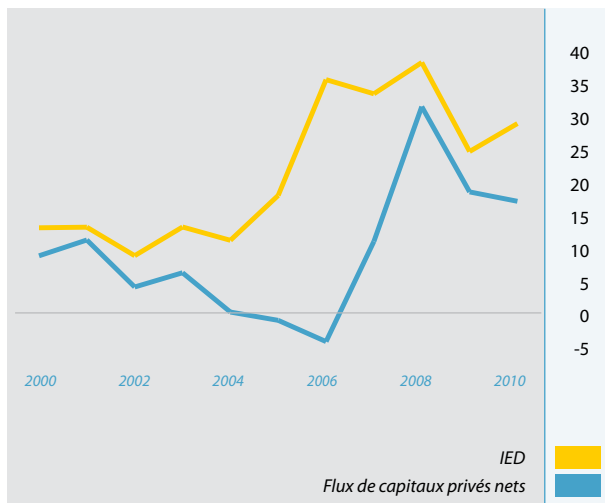
L'une des premières conséquences de la crise a été l'assèchement des flux de capitaux internationaux : les financements sont devenus plus difficiles à obtenir sur les marchés des capitaux et les rares crédits disponibles étaient assortis d'échéances plus courtes et de ce fait étaient plus coûteux. Les prêts bancaires nets ont accusé le plus grand recul, mais l'IED, qui est habituellement considéré comme une source

*Projet d'assainissement, Agadir, Maroc*



Figure 6 : Flux de capitaux privés nets et IED net

(en milliards d'USD)



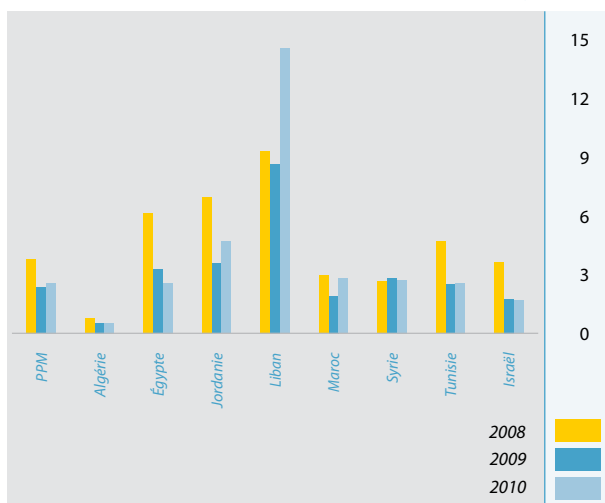
relativement stable de financements externes et représente l'essentiel des flux de capitaux vers les pays partenaires méditerranéens, a subi une baisse de 36 % en 2009, tombant de 38 milliards d'USD à 25 milliards d'USD (figure 6). Cette année, l'IED devrait remonter à hauteur de 29 milliards d'EUR, soit une progression de 17 %. Les flux de capitaux privés nets ont affiché une baisse encore plus forte (-41 % in 2009), tendance qui devrait se poursuivre en 2010, mais à un rythme moins rapide. Il convient toutefois de souligner – et c'est un élément positif – que malgré le net recul enregistré l'année dernière, les deux catégories de flux de capitaux, y compris l'IED, sont restés largement supérieurs aux niveaux observés durant la première moitié de la décennie.

La crise a également eu des incidences sur les recettes du tourisme, mais à un degré moindre que prévu initialement, car un effet de substitution semble les avoir compensées : les pays méditerranéens sont des destinations assez bon marché, en particulier pour les touristes des pays d'Europe et du Golfe. Ils ont donc probablement été moins touchés que les destinations lointaines de luxe. En effet, selon les premiers chiffres fournis par l'Organisation mondiale du tourisme, les recettes ont augmenté en 2009 en Syrie, au Maroc et en Tunisie, alors qu'elles ont fortement chuté en Israël et à Gaza-Cisjordanie ; toutefois, s'agissant de ces pays, la situation politique et la sécurité ont probablement constitué des facteurs déterminants. En ce qui concerne l'avenir, les perspectives dépendront de la vigueur et de la rapidité de la reprise en Europe. Il existe cependant le risque, en Europe, que les effets de la crise sur le marché du travail ne se soient pas encore fait pleinement sentir et que l'intérêt pour le tourisme reste très modéré.

Les envois de fonds des travailleurs émigrés sont importants pour maintenir la consommation partout dans la région – ils représentent environ 20 % du PIB de la Jordanie et du Liban et près de 10 % du PIB du Maroc – et, s'agissant des deux premiers pays cités, ils sont essentiels pour compenser le déficit substantiel de la balance des opérations courantes. En général, on dispose de peu de données sur les envois de fonds, mais les chiffres préliminaires indiquent une baisse (-4 % en Jordanie et -14 à -15 % au Maroc et en Égypte). Cependant, on peut affirmer que les envois de fonds des travailleurs émigrés constituent souvent une source plus stable de revenus externes que l'IED et le tourisme et, dès lors, ce recul pourrait bien, en moyenne, être endigué dans l'ensemble de la région.

Figure 7 : Investissement étranger direct

(en % du PIB)



Notes : (1) pour la figure 6, données hors Gaza-Cisjordanie ; (2) la moyenne des pays partenaires méditerranéens est une moyenne pondérée en fonction du PIB.  
Source : FMI.



Dans ce contexte, la croissance du PIB s'est considérablement ralentie, passant de 5 % en 2008 à 2,8 % en 2009. Elle est néanmoins restée positive pendant toute la crise dans tous les pays partenaires méditerranéens, à l'exception notable d'Israël – qui est la seule économie développée de la région et qui possède des liens financiers et économiques étroits à la fois avec l'UE et les États-Unis d'Amérique. L'exposition directe très limitée à l'épicentre de la crise financière, la gamme de production relativement diversifiée de plusieurs pays de la région (récolte record au Maroc, mise en exploitation de grands gisements gaziers en Tunisie, reprise économique après une période de conflit au Liban et dans la bande de Gaza et en Cisjordanie), les importantes réserves de pétrole des pays exportateurs (Algérie) et les liens étroits avec les pays du CCG (Égypte, Liban et Jordanie) sont autant de facteurs qui ont aidé les pays partenaires méditerranéens à traverser la crise. Par ailleurs, pour certains d'entre eux, la situation poli-

tique et les conditions de sécurité à l'échelle locale jouent un rôle plus déterminant dans le développement économique (Gaza-Cisjordanie). Outre Israël, le ralentissement mondial a frappé plus durement la Jordanie, en raison de la contraction des services financiers, et l'Égypte où, en plus des éléments précédemment cités, la diminution des recettes provenant du Canal de Suez a également joué un rôle.

Dans l'ensemble, les pays partenaires méditerranéens ont assez bien résisté à la crise et, en tout état de cause, nettement mieux que la plupart des pays en développement et des économies émergentes.

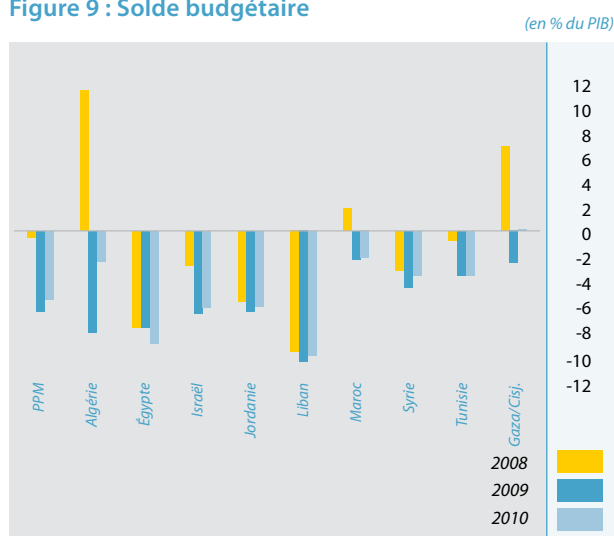
Une reprise modeste de l'activité économique est prévue en 2010, avec une accélération de la croissance du PIB réel jusqu'à 3,6 %. Cette reprise risque toutefois d'être plus lente et moins intense qu'ailleurs et la croissance insuffisante pour

Figure 8 : Croissance du PIB réel

	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	3	3	2,1	3,7	4,2
Égypte	7,1	7,2	4,7	4,5	6
Israël	5,2	4	-0,1	2,4	4,2
Jordanie	8,9	7,9	3	4	4
Liban	7,5	8,5	7	4	4,5
Maroc	2,7	5,6	5	3,2	5
Syrie	4,2	5,2	3	4,2	5,7
Tunisie	6,4	4,7	3	4	6
Gaza-Cisjordanie	-1,4	2,3	5,5	6,5	7,5
<i>Moyenne des PPM</i>	5	5	2,8	3,6	4,9
<i>Monde</i>	5,2	3	-1,1	3,1	4,2
<i>Économies développées</i>	2,7	0,6	-3,4	1,3	2,5
<i>Union européenne</i>	3,1	1	-4,2	0,5	1,8
<i>Afrique subsaharienne</i>	7	5,5	1,3	4,1	5,5
<i>Europe centrale et orientale</i>	5,5	3	-5	1,8	3,8
<i>CEI</i>	8,6	5,5	-6,7	2,1	3,6
<i>Pays asiatiques en développement</i>	10,6	7,6	6,2	7,3	8,1
<i>ANASE-5</i>	6,3	4,8	0,7	4	5,3
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	5,7	4,2	-2,5	2,9	3,7

Source: FMI.

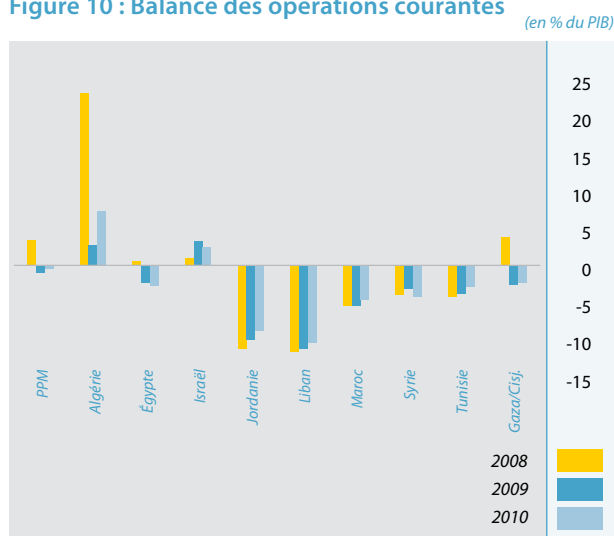
Figure 9 : Solde budgétaire



faire fléchir un chômage aussi élevé que persistant qui représente un véritable défi économique et social dans la plupart des pays partenaires méditerranéens, en particulier pour les jeunes à la recherche d'un emploi. En réalité, on peut affirmer que les pays qui étaient mieux intégrés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale (les économies émergentes d'Asie) ont été touchés de bonne heure par la crise, mais se redressent également rapidement. Les pays partenaires méditerranéens, au contraire, qui jouent généralement un rôle limité dans l'industrie manufacturière de pointe, ont été moins frappés par la crise, mais ne bénéficieront pas aussi vite de la reprise de la demande mondiale.

La vigueur de la demande intérieure et l'envolée du prix des produits de base, observées tout au long du premier semestre de 2008, avaient provoqué dans la région une hausse de l'inflation, qui était passée de 4,8 % en 2007 à 8,9 % à la fin de 2008. Suite à l'éclatement de la crise financière, qui a entraîné un recul de l'activité économique et du prix des produits de base – en particulier les produits alimentaires qui pèsent lourd dans le panier de la ménagère des pays partenaires méditerranéens –, la pression sur les prix s'est nettement relâchée, ce qui a fait chuter l'inflation à 4,1 % en 2009. On notera que l'inflation a même baissé dans des pays comme l'Égypte et la Syrie où elle était supérieure à 10 % en 2008. Le recul de l'inflation a contribué à préserver les revenus réels tout au long de la crise et à empêcher un fléchissement plus marqué de la demande. Cette année, la pression sur les prix devrait rester modérée et l'inflation devrait tomber sous la barre des 4,2 % d'ici la fin de l'exercice.

Figure 10 : Balance des opérations courantes



Le ralentissement de l'activité économique a induit une baisse générale des recettes budgétaires dans toute la région et, partant, une détérioration des soldes budgétaires, en particulier en Algérie, pays exportateur de pétrole – où le solde budgétaire a subi une contraction de près de 20 % du PIB après plusieurs années de résultats positifs – et en Israël, où la baisse de la production a été plus forte et où les facteurs automatiques de stabilisation fonctionnent bien. Dans les autres pays, la dégradation de la situation budgétaire a été moins sensible en raison du caractère limité des programmes de soutien – pour lesquels la marge de manœuvre était assez restreinte eu égard à l'ampleur du déficit et de la dette avant la crise (Égypte, Jordanie et Liban) –, de la faiblesse des facteurs automatiques de stabilisation et du bas niveau des aides alimentaires et pétrolières.

Note : la moyenne des pays partenaires méditerranéens est une moyenne pondérée en fonction du PIB.  
Source : FMI.



Le solde de la balance des opérations courantes de la région s'est fortement détérioré – dans une moindre mesure, toutefois, que les comptes budgétaires – principalement à cause des fluctuations importantes du solde des opérations courantes de l'Algérie. D'autre part, les pays importateurs de pétrole ont bénéficié du faible niveau des prix alimentaires et pétroliers et la baisse de leurs exportations a, d'une manière générale, été plus que compensée par la diminution des importations, due notamment au repli de la demande intérieure. L'Égypte, où la contraction simultanée de plusieurs flux de revenus en devises (exportations, envois de fonds des émigrés, recettes pétrolières, tourisme, recettes du Canal de Suez) a lourdement pesé sur la balance des opérations courantes, est la seule exception dans la région. Même s'il tend à s'améliorer, le déficit de la balance extérieure de la Jordanie et du Liban reste élevé. Ces pays qui, de plus, connaissent une situation budgétaire difficile, se trouvent ainsi désarmés face aux sautes d'humeur des marchés et aux chocs exogènes.

## Le secteur financier

Le paysage financier des pays partenaires méditerranéens est dominé par le système bancaire qui, ces dernières décennies, est parvenu à un niveau correct de développement, la monnaie au sens large (M2) ayant augmenté depuis le début de la décennie pour s'établir à près de 100 % du PIB en 2008, ce qui était nettement supérieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire (74 %). Les dépôts bancaires sont également très élevés, puisqu'ils atteignaient en moyenne plus de 70 % du PIB en 2007 (94 % si l'on inclut le Liban). Plus généralement, l'activité bancaire s'est accrue ces dernières années : l'augmentation des liquidités dégagées grâce aux produits pétroliers dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au sens large a eu des retombées positives dans les pays partenaires méditerranéens et a stimulé la croissance tant des dépôts que du crédit. Toutefois, les progrès enregistrés dans le domaine de l'intermédiation financière ont été inégaux entre les différents pays de la région, Israël, la Jordanie et le Liban disposant d'un secteur bancaire bien développé, tandis que la Syrie et l'Algérie accusent un retard sur ce plan. L'Égypte, la Tunisie et le Maroc, qui se situent à un niveau intermédiaire, ont beaucoup fait, ces dernières années, pour encourager le développement du secteur financier.

Figure 11 : Monnaie au sens large

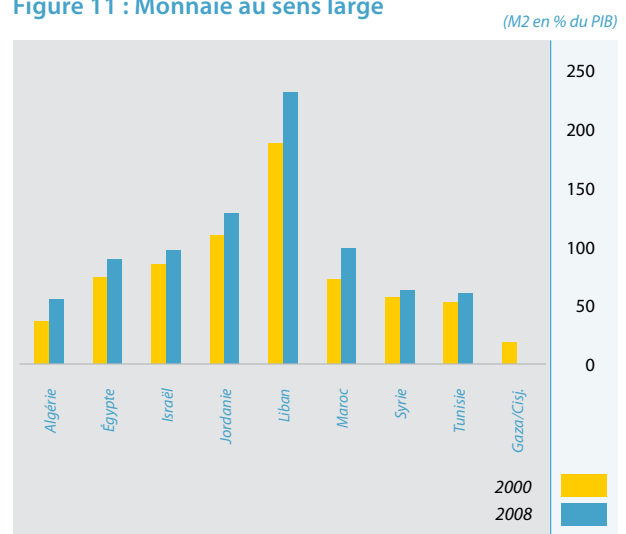
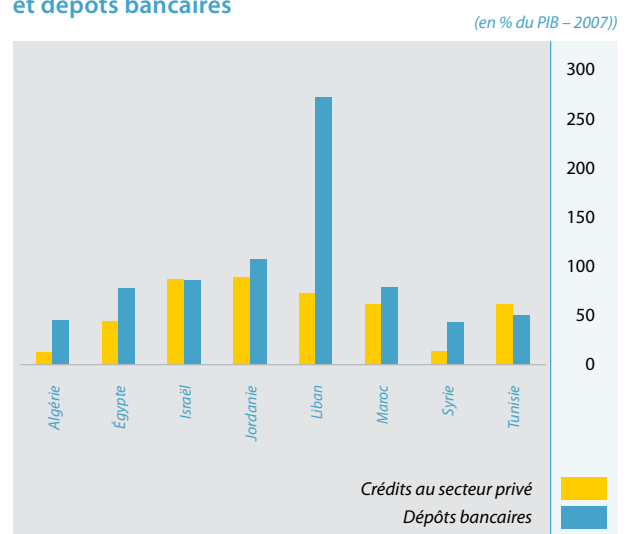
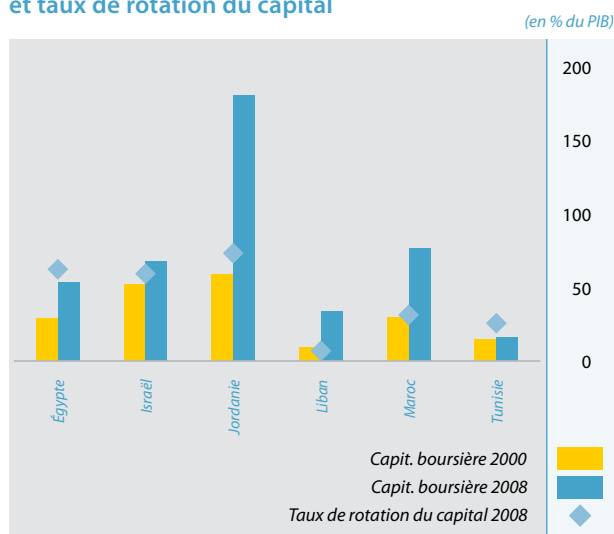


Figure 12 : Crédits au secteur privé et dépôts bancaires



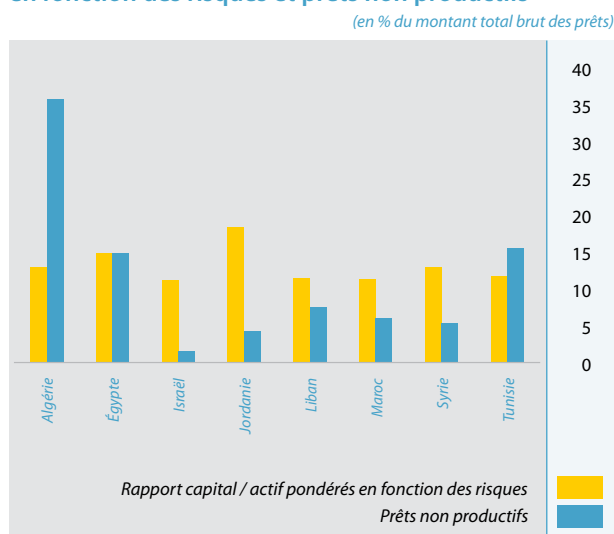
Source : Banque mondiale.

**Figure 13 : Taux de capitalisation boursière et taux de rotation du capital**



Malgré les progrès significatifs accomplis ces dernières années, le secteur bancaire doit encore évoluer pour devenir un véritable vecteur de ressources à des fins productives. L'accès au crédit reste difficile dans plusieurs pays partenaires méditerranéens, ce qui freine les investissements du secteur privé et, en définitive, la croissance. Le volume des crédits au secteur privé est relativement élevé en Israël, en Jordanie et au Liban, de même qu'au Maroc et en Tunisie. En revanche, il est plutôt faible en Algérie et en Syrie, où la grande majorité des banques appartiennent à l'État, qui est omniprésent dans l'économie. Les enquêtes sur le climat d'investissement menées par la Banque mondiale dans l'ensemble de la région montrent que l'accès aux financements et le coût de ceux-ci sont souvent cités comme des obstacles majeurs aux initiatives économiques privées. De plus, si le volume des avoirs bancaires s'est accru en pourcentage du PIB, il n'en a pas été de même pour les prêts, et le rapport entre prêts et total des actifs a diminué ces dix dernières années et est actuellement de 60 % environ. Vu sous l'angle des petites entreprises, le décalage entre les banques et l'économie réelle est encore plus marqué.

**Figure 14 : Rapport capital / actifs pondérés en fonction des risques et prêts non productifs**



Le développement insuffisant du secteur financier non bancaire est un facteur important qui limite l'accès aux financements. Si l'activité économique florissante et les flux massifs de capitaux provenant des pays voisins riches en ressources pétrolières ont contribué à dynamiser les marchés boursiers de la région – la capitalisation boursière exprimée en pourcentage du PIB a grimpé, dans la plupart des pays, passant en moyenne de 32 % en 2000 à 110 % en 2007 –, l'émission de nouvelles actions et les entrées en Bourse ont été d'une ampleur bien moins considérable et les marchés boursiers des pays partenaires méditerranéens se caractérisent en général par un petit nombre de sociétés cotées qui sont, pour la plupart, de grandes entreprises privatisées. C'est pourquoi le rôle du capital-investissement dans le financement des entreprises demeure limité. Les marchés obligataires et, en particulier, le marché de la dette des entreprises, sont toujours inactifs – à quelques exceptions près – et le secteur du capital-risque reste peu développé, tant du point de vue du montant des investissements que du nombre d'intervenants. Globalement, en dépit des gains récemment enregistrés, le secteur financier non bancaire ne représente pas, pour les petites entreprises, un moyen de lever des capitaux. La poursuite du développement de l'intermédiation

Sources : Fonds monétaire international et Banque mondiale.



financière aura pour effet non seulement d'introduire, dans un système dominé par les banques, une dose salutaire de concurrence, mais aussi d'ouvrir de nouvelles voies pour le financement des entreprises.

La position dominante des banques publiques dans certains pays partenaires méditerranéens explique également en partie cette situation, non seulement parce qu'une part substantielle du crédit a été redirigée vers le secteur public, ce qui n'a laissé qu'une marge réduite pour les prêts au secteur privé, mais aussi parce qu'elle a freiné la concurrence et le développement d'une culture du crédit affirmée ; l'extrême réticence face au risque et l'allocation centralisée du crédit sont des caractéristiques propres aux banques publiques qui ont toujours trouvé plus simple de prêter à un petit nombre de grands emprunteurs capables de fournir des garanties solides que de s'engager dans le financement de PME, secteur plus dynamique, mais aussi plus incertain. De leur côté, les banques de la région font valoir que l'absence d'informations financières fiables et, bien plus encore, le manque d'investissements potentiels bancables et de grande qualité sont les principaux motifs qui expliquent le volume limité de financements en faveur des entreprises.

En général, les banques des pays partenaires méditerranéens sont bien capitalisées – le ratio moyen capital réglementaire / actifs pondérés en fonction des risques est de 13 % (près de 18 % en Jordanie) – et rentables, le rendement des actifs ayant triplé entre 2003 et 2007 et le rendement des fonds propres plus que doublé sur la même période. Cependant, leur rentabilité est moins bonne que celle d'autres pays émergents en raison d'un volume important de prêts non productifs et d'une palette d'activités peu étendue et limitée à des opérations classiques. De plus, en 2008, suite à l'éclatement de la crise, ces deux indicateurs ont plongé dans la plupart des pays partenaires méditerranéens, et de manière spectaculaire en Israël, signe des difficultés auxquelles est confronté le secteur bancaire. Les segments obligataire et boursier ont également été touchés au plus fort de la crise, en particulier dans les pays où ces marchés sont dynamiques. La capitalisation boursière moyenne est passée de 110 % du PIB en 2007 à 70 % en 2008, les baisses les plus fortes ayant été observées en Israël (-76 %), en Jordanie (-70 %) et en Égypte (-54 %).

Figure 15 : Rendement des actifs

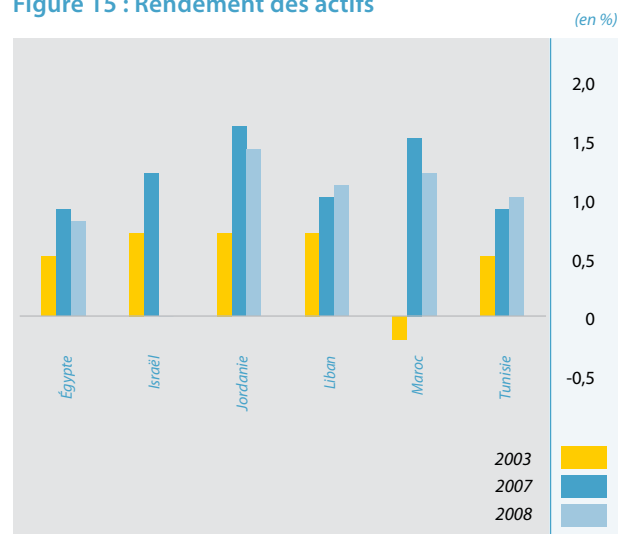
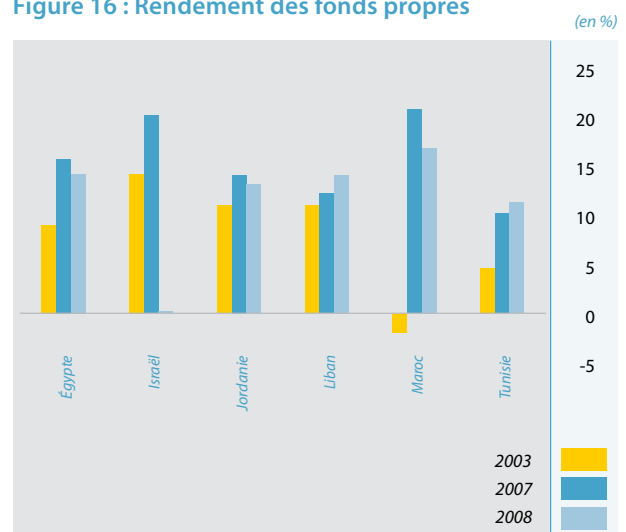


Figure 16 : Rendement des fonds propres



Source : Fonds monétaire international



*Les entreprises privées bénéficient d'investissements de la BEI en fonds propres et quasi-fonds propres.*

Toutefois, dans l'ensemble, le secteur financier des pays partenaires méditerranéens a bien résisté à la crise grâce à son exposition très limitée, voire inexistante, aux actifs toxiques. Dans un contexte marqué par une réglementation très stricte et une forte réticence face au risque, les banques des pays partenaires méditerranéens ont tendance à se montrer très prudentes et à éviter les instruments sophistiqués dans le cadre de leur collecte de fonds – laquelle repose essentiellement sur les dépôts de la population locale –, de gestion d'actifs et de prêts. De plus, leur intégration aux marchés financiers internationaux est plutôt restreinte, à quelques exceptions notables près, ce qui limite leur exposition financière directe à la crise. Il convient de noter que les dépôts sont restés stables durant la crise, ce qui témoigne de la confiance du public à l'égard du secteur bancaire régional.

À ce stade, le principal risque pour le secteur bancaire de la région réside dans une éventuelle détérioration de la qualité des portefeuilles de prêt qui pourrait survenir après un ralentissement économique prolongé, surtout dans les pays présentant déjà un taux élevé de prêts non productifs. Même si la qualité des actifs s'est récemment améliorée – le pour-

centage de prêts non productifs dans le portefeuille total étant passé de 17,5 % en 2000 à 6 % en 2008 au Maroc et de 18,4 % à 4,2 % en Jordanie –, on notera que certains pays avaient déjà un volume élevé de prêts non productifs avant la crise (ces opérations représentaient près de 18 % du PIB en Égypte et en Tunisie sur la période 2006-2007 et bien plus de 20 % en Algérie), auquel venaient s'ajouter, dans certains cas, des niveaux relativement faibles de provisionnement. En outre, l'accélération des expansions du crédit durant la période précédant la crise peut avoir contribué à la baisse des prêts non productifs et une dégradation de la qualité du portefeuille de prêt ne peut être exclue tant que l'incertitude demeure et que la crise a encore des effets sur l'économie réelle. Dans ce contexte, l'exposition des banques à des secteurs spécifiques, tels que le tourisme et l'immobilier, qui ont connu une croissance fulgurante ces dernières années en Égypte, en Jordanie, au Liban et au Maroc, est une source supplémentaire de préoccupation. Cependant, il est également vrai que, même dans ces pays, le secteur bancaire n'a pas émis le type d'instruments de financement structurés que l'on estime être à l'origine de la crise financière qui a frappé les économies matures.



## Réformes structurelles

### Réformes commerciales

Pleinement conscients de l'importance de parvenir à une intégration accrue au sein de l'économie mondiale, les pays partenaires méditerranéens ont pris des mesures fortes dans ce sens ces dernières années, parmi lesquelles la conclusion d'accords visant à favoriser les échanges bilatéraux et régionaux, la mise en œuvre de réformes de politique commerciale et une concurrence accrue. Des progrès remarquables ont été accomplis

dans le domaine de la libéralisation des échanges, les droits de douane ayant fortement diminué. Malgré ces succès, les droits de douane moyens restent élevés par rapport à ceux d'autres blocs régionaux et les barrières non tarifaires sont également considérables. Dans l'ensemble, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer la logistique des échanges ainsi que la qualité des services douaniers et l'efficacité des transports.

Figure 17 : Politique commerciale en 2008

Pays et régions	Droits de douane moyens	Délai moyen pour les formalités d'exportation (indice)	Délai moyen pour les formalités d'importation (indice)	Politique commerciale globale
Algérie	18,6	67	50	43
Égypte	16,7	77	76	64
Jordanie	11,2	59	53	56
Liban	6,9	30	20	39
Maroc	23,0	77	68	56
Syrie	19,4	72	57	50
Tunisie	26,8	67	50	41
PPM	17,5	64	53	50
Asie de l'Est et Pacifique	8,7	47	50	59
Europe et Asie centrale	7,3	50	51	46
Amérique latine et Caraïbes	9,3	59	57	64
Asie du Sud	14,3	31	33	32
Afrique subsaharienne	12,8	36	27	27
Pays de l'OCDE à hauts revenus	5,6	84	85	92
Monde	10,1	50	50	50

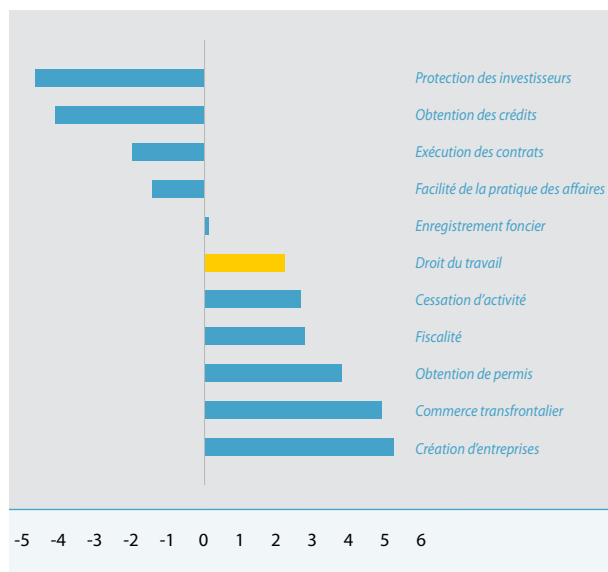
Source : Banque mondiale.

Note 1 : les moyennes régionales sont des moyennes arithmétiques.

Note 2 : l'indice montre le classement mondial de chaque pays en fonction de ses droits de douane moyens (dédouanement à l'exportation, dédouanement à l'importation, politique commerciale globale) ; la valeur 100 correspond à l'économie qui met en œuvre les « meilleures » politiques commerciales et la valeur 1 à celle où les politiques commerciales sont les « plus mauvaises ». Contrairement aux années précédentes, l'indice de politique commerciale élaboré par la Banque mondiale pour cet exercice est basé sur les nouveaux systèmes douaniers mondiaux dans le cadre desquels les droits non ad valorem sont remplacés par leur équivalent ad valorem. Il n'est donc plus possible d'établir des comparaisons avec les indices des années précédentes.

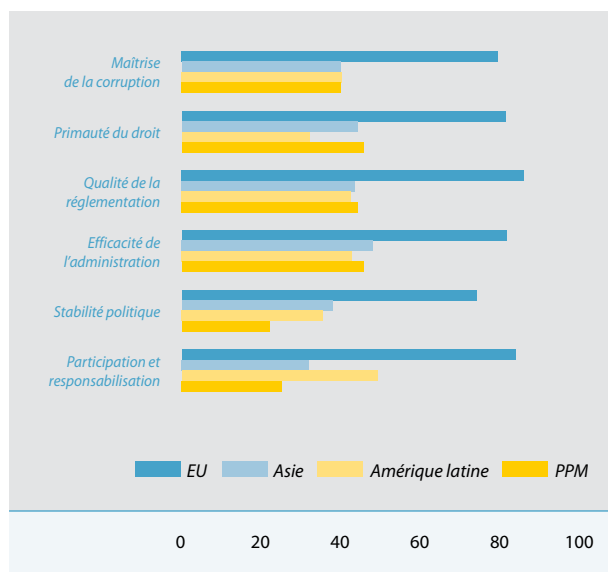
**Figure 18 : Pratique des affaires**

(changement dans la pratique des affaires, période 2006-2008 ; le signe + indique une amélioration)



En effet, jusqu'à présent, certaines caractéristiques structurelles spécifiques de l'économie des pays partenaires méditerranéens semblent avoir jusqu'à présent empêché une amélioration significative de leur compétitivité et de leur diversification. Si, ces dernières années, les modalités de production et de commercialisation de biens ont changé radicalement à l'échelle mondiale, les pays partenaires méditerranéens ne sont pas parvenus à s'intégrer au sein de réseaux transfrontaliers de production en raison de coûts logistiques et de transport élevés, d'une intégration régionale insuffisante – alors que si l'on se réfère à l'expérience de nombreux pays asiatiques, il s'agit d'un élément qui peut permettre d'importantes économies d'échelle – et du faible niveau d'investissement, IED compris, en faveur de l'industrie manufacturière. Dès lors, pour les prochaines années, la poursuite des efforts visant à accroître et diversifier encore les échanges commerciaux sera cruciale. Le développement d'activités à plus forte productivité revêtira également une importance fondamentale pour la région car les possibilités de maintenir la compétitivité dans des activités à faible intensité technologique sont limitées. La réduction des barrières entravant les échanges commerciaux favorisera l'intégration régionale, laquelle permettra de réaliser les économies d'échelle nécessaires pour faire partie des réseaux mondiaux de production.

**Figure 19 : Indicateurs de gouvernance 2007**



Source : Banque mondiale.

**Réformes portant sur le climat des affaires et la gouvernance**

Il demeure essentiel d'améliorer le climat économique et de créer un cadre simple, transparent, fiable et applicable pour les investissements et les échanges commerciaux, afin de promouvoir le développement du secteur privé et de stimuler la création d'emplois. Ces dernières années, les pays partenaires méditerranéens ont avancé sur la voie de réformes visant à instaurer un climat économique et un environnement institutionnel plus propices aux affaires. Toutefois, l'année 2009 a été décevante sur le plan des réformes dans la région, ce qui peut être une conséquence de la crise comme le montre la baisse de l'indice global de facilitation de la pratique des affaires. Côté positif, l'Égypte a poursuivi ses réformes, gagnant encore huit places au classement mondial – s'agissant de la mise en œuvre des réformes, elle figurait parmi les dix premiers l'année der-



nière et occupait la première place il y a deux ans –, grâce à des progrès sur le plan de la création d'entreprises, et de l'obtention de crédits et des permis nécessaires. L'autre grand pays réformateur de la région est la Tunisie, qui a gagné quatre places au classement depuis l'année précédente grâce à des améliorations louables en matière de protection des investisseurs. Malgré ces réussites, le climat des affaires peut encore être grandement amélioré dans les pays partenaires méditerranéens. Les formalités fiscales restent extrêmement lourdes en Algérie et, dans une moindre mesure, en Tunisie ; l'obtention d'un crédit et la création d'entreprises restent difficiles en Jordanie et en Syrie ; l'obtention de permis est problématique en Égypte, au Liban et en Israël, où l'enregistrement de biens fonciers constitue par ailleurs un autre obstacle important à la pratique des affaires ; le Maroc, quant à lui, est pénalisé par des coûts de recrutement élevés et par une protection des investisseurs notoirement insuffisante.

Les pays partenaires méditerranéens ont également pris des mesures importantes pour améliorer la gouvernance dans la région. Les efforts déployés, pour beaucoup axés sur la réforme de l'administration publique, avaient pour

but de rendre les services publics plus efficaces en luttant contre la corruption, en simplifiant les formalités administratives, en renforçant le pouvoir judiciaire et en améliorant le droit patrimonial<sup>2</sup>. Entre 2004 et 2008, tous les pays de la région, à l'exception du Liban, sont parvenus à renforcer leur stabilité politique et l'Algérie a par ailleurs progressé dans la lutte contre la corruption. En Israël et en Jordanie, on a noté des avancées, quoique modestes, sur le plan de l'efficacité de l'administration, tandis que la qualité de la réglementation s'est accrue de manière significative en Égypte et en Israël. Toutefois, aucune amélioration n'a été constatée en ce qui concerne la participation et la responsabilisation et, s'agissant du critère de la primauté du droit, seuls Israël et la Jordanie ont enregistré des progrès. Globalement, pour ce qui est des réformes en matière de gouvernance, les pays partenaires méditerranéens n'ont pas progressé au même rythme que le reste du monde. En particulier, ils accusent toujours du retard par rapport à l'Asie dans presque tous les domaines de la gouvernance (figure 19), tandis qu'en ce qui concerne l'efficacité de l'administration, la qualité de la réglementation et la primauté du droit, leur performance est meilleure que celle des pays d'Amérique latine.

<sup>2</sup> Pour une analyse plus approfondie, se reporter au document de la Banque mondiale Perspectives et développement économique 2008 de la Région MENA.



Autoroute Casablanca - El Jadida.

## « Réussir en Méditerranée : histoires d'entrepreneurs »

La construction de l'espace euro-méditerranéen ne se fait pas uniquement au niveau de la sphère politique et institutionnelle, elle est aussi le fait d'hommes et de femmes entrepreneurs qui la vivent au quotidien.

Afin de montrer que l'espace euro-méditerranéen est bel et bien une réalité économique qui se construit progressivement, la BEI, la Commission européenne et le consortium MedAlliance<sup>3</sup> ont réalisé et publié une brochure qui donne la parole à des entrepreneurs qui ont investi avec succès dans les pays partenaires<sup>4</sup>.

Les expériences vécues par ces entrepreneurs montrent que l'intégration des entreprises européennes et méditerranéennes est loin d'être une utopie. Surtout, elles soulignent le fait que la Méditerranée est une terre d'opportunités qui recèle un important potentiel de développement.

La brochure « Réussir en Méditerranée : histoires d'entrepreneurs » publiée en juillet 2009 a été largement diffusée dans tout l'espace euro-méditerranéen. Quelques extraits en sont reproduits ci-dessous.



Manuel J. Valverde Delgado  
Directeur général d'Abener Energía, Espagne

« Les capacités de la technologie solaire sont encore méconnues à l'échelle mondiale. Dès que l'on évoque l'énergie solaire, on pense à de petits panneaux, mais très rarement à de gigantesques centrales dont la production peut suffire à alimenter en électricité un pays entier, voire sans doute à l'avenir, tout un continent.

La construction d'une centrale solaire géante dans le Sahara algérien représente un formidable défi pour Abener, mais j'ai une totale confiance dans le succès futur de ce projet exceptionnel! »

Evaggelia Milona

Vice-présidente d'Alumil Group S.A., Grèce

« Alumil, société spécialisée dans l'aluminium architectural, est convaincue du potentiel exceptionnel de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. C'est la raison pour laquelle elle continuera à se tourner vers les côtes sud de la Méditerranée pour poursuivre son expansion internationale.

Les pays du Maghreb et du Machrek constituent pour nous des objectifs stratégiques, d'une part en tant que clients, en raison de leurs ressources et de leurs vastes plans d'investissement, et, d'autre part, en tant que régions de production compétitives, en raison du coût abordable de leur main-d'œuvre. »



<sup>3</sup> Le consortium MedAlliance regroupe ANIMA, BusinessMed, EUROCHAMBRES et l'ASCAME, ainsi que des partenaires spéciaux et associés.

<sup>4</sup> Document disponible sur le site Web de la BEI à l'adresse <http://www.BEI.org/projects/documents/boosting-business-in-the-mediterranean.htm>.



**Montasser Abdellatif**

Market Communications Manager, Territoires palestiniens

« L'ordinateur virtuel G.ho.st permet aux utilisateurs d'accéder à l'ensemble de leur bureau, de leurs fichiers et de leurs programmes à partir de n'importe quel navigateur Internet ou téléphone mobile, gratuitement et sans aucune installation ni administration.

L'équipe G.ho.st représente une collaboration palestino-israélienne unique en son genre et entend apporter de l'emploi, des compétences et de l'espoir dans une région tourmentée et encourager le dialogue entre Palestiniens et Israéliens.

G.ho.st est un véritable modèle pour la paix. Nous espérons que cet ambitieux projet technologique pourra contribuer au développement du secteur informatique palestinien et que ce dernier pourra devenir l'un des piliers de l'économie palestinienne. »



**Zvi Schreiber**

CEO, Israël

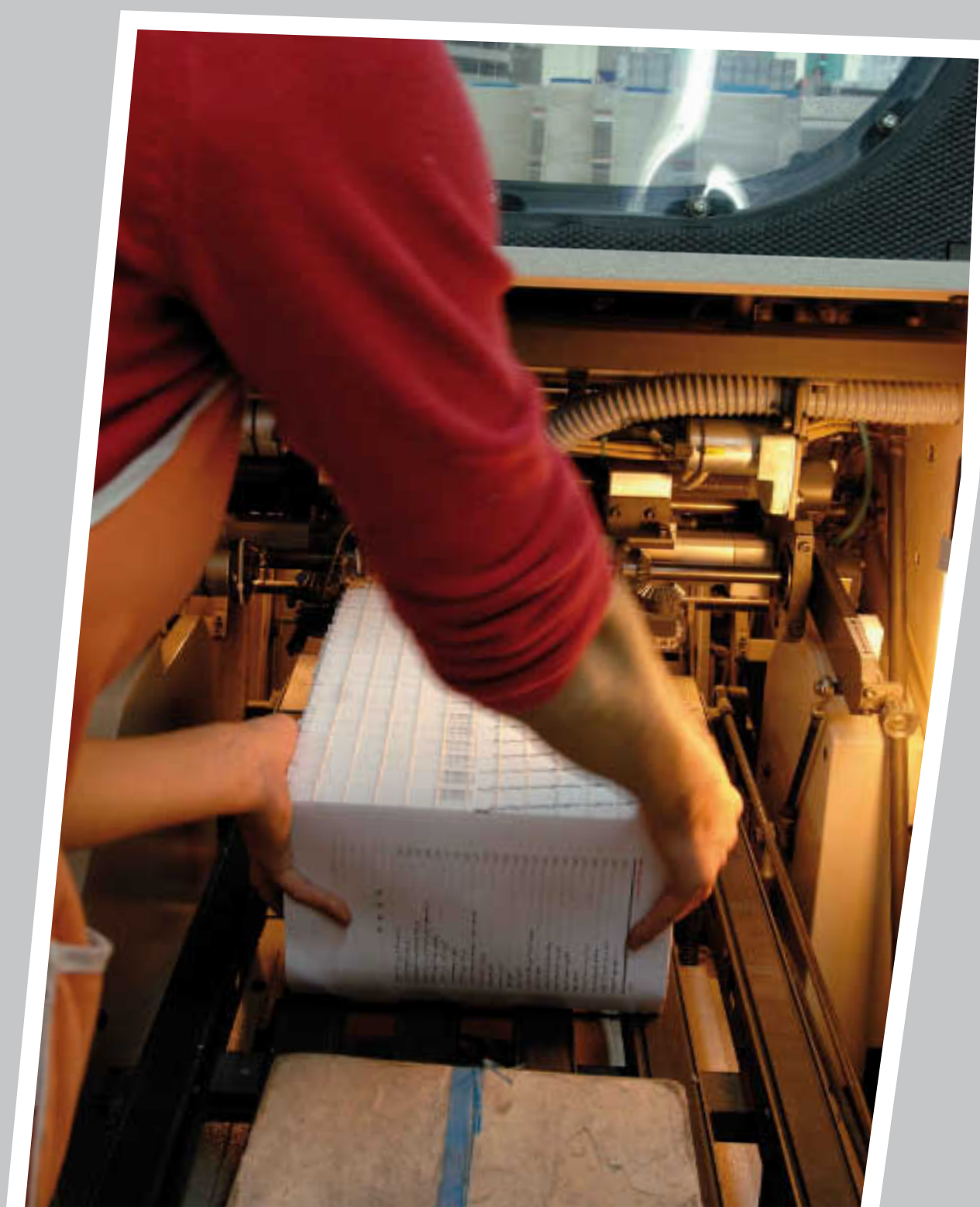
**Brian O'Cathain**

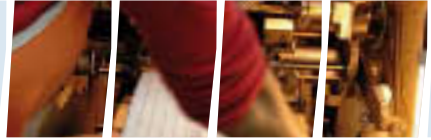
Directeur général de Petroceltic International, Irlande

« Chez Petroceltic, nous croyons au grand potentiel du Maghreb. C'est pourquoi nous avons consacré du temps et de l'énergie à la construction de relations solides et durables à tous les niveaux, en Algérie comme en Tunisie. Nous disposons d'une équipe de professionnels très expérimentés et réputés et nous continuons à bénéficier du soutien et des encouragements de nos gouvernements hôtes et de leurs institutions respectives en charge des hydrocarbures. Nous sommes convaincus des avantages du partenariat, qui constitue, selon nous, la clef permettant de libérer le potentiel d'hydrocarbures du Maghreb. »



# L'activité en 2009



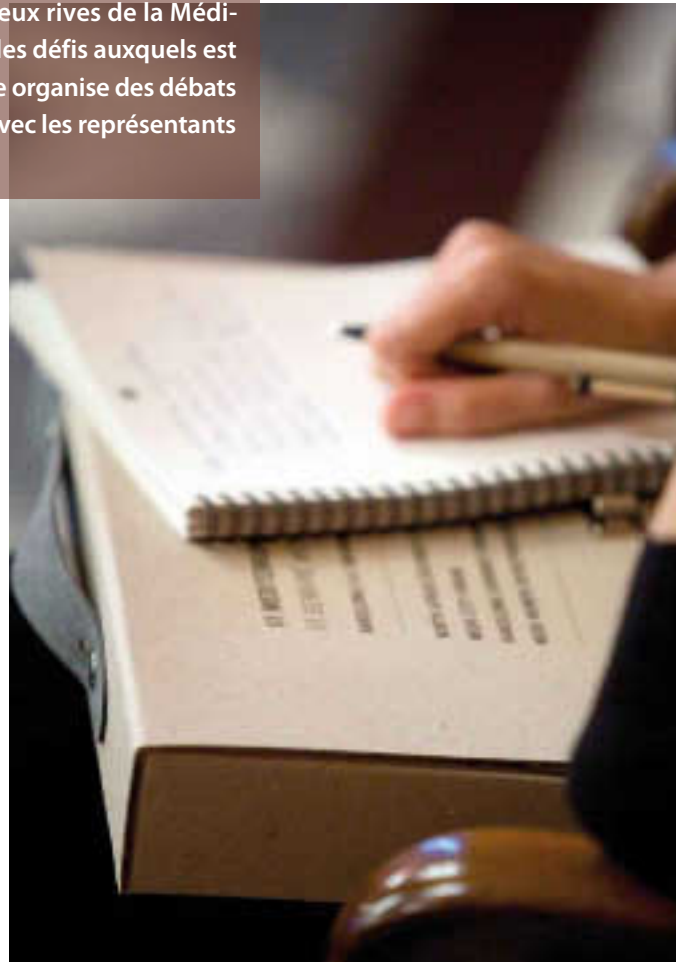


## La FEMIP animateur de débat

En plus de son activité de financement de projets dans la région, la FEMIP encourage aussi le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. En effet, pour comprendre et relever les défis auxquels est confrontée la région euro-méditerranéenne, elle organise des débats et des conférences au niveau institutionnel et avec les représentants du secteur privé et de la société civile.

*Une opportunité pour les pays partenaires de contribuer au débat et aux stratégies de financement.*

*Une opportunité pour la FEMIP de faire le point, d'avancer, et de consolider les initiatives.*



Rabat, 4-6 mars 2009

5<sup>e</sup> conférence de la FEMIP : gros plan sur les besoins des PME méditerranéennes

Les petites entreprises sont le moteur de la croissance et de la création d'emplois. Cependant, dans les pays partenaires méditerranéens, il est difficile pour elles d'obtenir des prêts auprès des banques afin de financer leur expansion et d'exploiter pleinement leur potentiel.

La 5<sup>e</sup> conférence de la FEMIP a été consacrée aux besoins des PME méditerranéennes tout au long de leur cycle de vie. Elle a eu lieu à Rabat, parallèlement au deuxième « Forum régional sur le climat d'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient », organisé conjointement par la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale et la SFI, en collaboration avec le ministère marocain des affaires économiques et générales.

***Le soutien au développement des PME est un défi majeur et l'une des six grandes priorités de l'Union pour la Méditerranée.***

*Conférence FEMIP sur l'eau, Monaco, mai 2009*



Les deux réunions ont rassemblé des experts locaux et internationaux afin de débattre des principales méthodes envisageables pour créer un climat d'investissement adéquat. Elles ont permis de mettre en commun des connaissances, une expérience régionale et internationale ainsi que des meilleures pratiques pour accélérer les réformes et créer un climat porteur et propice à l'investissement dans la région.

La conférence sur les PME a permis d'aboutir à quatre conclusions d'ordre pratique : a) il est nécessaire de mieux informer les PME sur les financements bancaires disponibles et sur les moyens de les obtenir ; b) la FEMIP devrait diversifier son offre de produits en aidant les petites entreprises à investir dans la R-D et à se positionner sur le marché international ; c) la FEMIP devrait poursuivre ses efforts de bancarisation des envois de fonds des travailleurs émigrés en encourageant la mise à disposition de produits bancaires conçus pour répondre aux besoins de ces derniers ; d) le système bancaire local devrait être modernisé grâce à une meilleure formation au sein des banques et à de l'assistance technique. Cela aiderait les banques à mettre au point des outils d'évaluation du risque de crédit et renforcerait leur capacité de financer des PME.

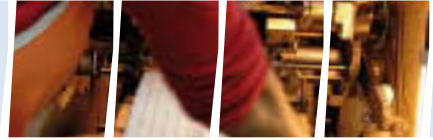
**Monaco,  
10-11 mai 2009**

**Gérer les ressources  
en eau dans un monde  
en mutation**

Suite à la demande des ministres euro-méditerranéens des finances lors de leur réunion à Luxembourg en octobre 2008, la FEMIP a organisé une conférence sur le financement durable de l'eau et le changement climatique en Méditerranée.

La situation actuelle – marquée par l'incertitude liée à la crise internationale et par les effets du changement climatique – est encore compliquée par la rareté des ressources en eau. Les études portant sur la Méditerranée montrent que la région, déjà vulnérable au changement climatique, le deviendra plus encore que toute autre partie du monde au XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est pourquoi il était capital pour la FEMIP de se pencher sur la gestion future de l'eau en Méditerranée. La conférence avait pour objectif de poursuivre l'élaboration d'une stratégie pour l'eau en Méditerranée. Trois grandes thématiques ont été abordées à Monaco : la durabilité du recouvrement des coûts et du financement des services relatifs à l'eau, les problèmes liés à la rareté de l'eau et au changement climatique en Méditerranée et le rôle du secteur privé dans l'amélioration de l'efficacité et de l'accessibilité des services relatifs à l'eau.



Luxembourg, 12 mai  
et 14 décembre 2009

Réunions  
du Comité FEMIP

Le Comité FEMIP, qui se compose de représentants des États membres, des pays partenaires de l'Union pour la Méditerranée et de la Commission européenne, se réunit deux à trois fois par an. Il a pour mission de formuler des recommandations d'ordre opérationnel et pratique à l'attention des participants aux réunions ministérielles de la FEMIP et, à ce titre, il donne les orientations pour les activités de la FEMIP.

Deux réunions du Comité FEMIP ont eu lieu en 2009 au siège de la BEI. La première, qui s'est tenue en mai, a été consacrée à l'examen des résultats et au suivi des conférences FEMIP précédentes, ainsi qu'à la préparation des travaux de la réunion ministérielle. La seconde, organisée en décembre, a porté sur les études, en cours ou terminées, financées dans le cadre du Fonds fiduciaire de la FEMIP, telles que celles concernant l'Initiative pour le développement des entreprises en Méditerranée ou encore la détection et la suppression des obstacles à une utilisation accrue des eaux usées à des fins d'irrigation ou autres.

Bruxelles, 7 juillet 2009

9<sup>e</sup> réunion ministérielle  
de la FEMIP et  
2<sup>e</sup> rencontre  
UpM-ECOFIN

Ces deux réunions, présidées conjointement par la présidence suédoise de l'UE et la coprésidence franco-égyptienne de l'Union pour la Méditerranée (UpM), ont réuni des représentants des États membres de l'UE et des pays partenaires de l'UpM.

La réunion UpM-ECOFIN avait pour objet d'analyser la réponse de l'UE et des pays partenaires à la crise financière et les progrès accomplis par les parties dans la mise en œuvre de leurs programmes de réforme respectifs. Les ministres ont salué les initiatives efficaces et coordonnées visant à stabiliser le secteur financier et les mesures de relance de la croissance économique qui ont été mises en œuvre dans la région euro-méditerranéenne.

Lors de la réunion ministérielle de la FEMIP, le plan opérationnel 2009-2011 de la FEMIP et les secteurs prioritaires définis dans ce cadre, en particulier sur la base des objectifs de l'UpM, ont été approuvés. Les ministres ont insisté sur le rôle de la FEMIP en tant qu'acteur clé du partenariat Euromed et de l'UpM et souligné l'importance de renforcer et d'élargir son mandat de manière à permettre des financements supplémentaires.

Marseille,  
8-9 octobre 2009

L'initiative « Médinas  
2030 », pour une vision  
stratégique et durable  
des médinas

Les 8 et 9 octobre, la BEI a organisé, dans le cadre de son initiative « Médinas 2030 », un séminaire sur la revitalisation des centres historiques en Méditerranée. Cet événement, qui s'inscrivait dans le cadre de la Semaine économique de la Méditerranée à Marseille, a attiré des urbanistes, des architectes, des économistes, des sociologues et des experts issus d'organisations internationales telles que l'UNESCO et la Banque mondiale.

L'idée d'organiser ce séminaire avait vu le jour un an auparavant, lors de la conférence internationale sur les centres historiques des pays du sud et de l'est de la Méditerranée qui avait eu lieu dans le contexte de la biennale d'architecture de Venise. L'objectif était d'établir un programme intégré d'investissement pour la revitalisation des médinas.

En effet, les centres historiques des villes du sud et de l'est de la Méditerranée ont été marginalisés en raison de la détérioration de leurs infrastructures et de l'apparition d'un nouvel ordre urbain. Ils subissent des mutations irréversibles qui modifient radicalement leur rôle social et culturel.

Le séminaire a constitué le point de départ d'un débat plus vaste qui vise à susciter la réalisation de projets d'investissement contribuant à la revitalisation de centres historiques urbains.

Bibliothèque de  
l'Alcazar, Marseille,  
octobre 2009

Exposition  
« Méquinas 2030 »

Cette exposition, qui s'est tenue à la bibliothèque à vocation régionale de Marseille, l'Alcazar, présentait une série de centres-villes historiques méditerranéens et européens qui avaient fait l'objet de programmes de rénovation urbaine. Son objectif était d'attirer l'attention du public sur l'importance des méquinas, qui jouent un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine culturel et social des pays méditerranéens.

Le 8 octobre, jour de son inauguration, s'est tenue une conférence de presse en présence de personnalités du monde de la culture et des médias, ainsi que des participants au séminaire Méquinas 2030.

Cette exposition itinérante, qui a déjà été présentée à Barcelone et à Luxembourg, sera ensuite montrée dans plusieurs villes du bassin méditerranéen.

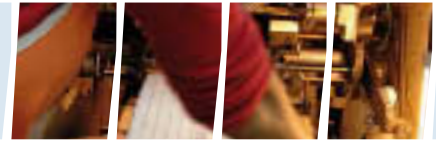
*Préserver le patrimoine*



### Le savoir-faire de la BEI en matière de financement de l'aménagement urbain

La BEI a acquis un savoir-faire reconnu en matière de financement de l'aménagement urbain dans l'ensemble de l'Union européenne. En particulier, elle a participé au financement de la rénovation de centres urbains anciens ou historiques, par exemple à Grenade.

Dans le sud de la Méditerranée, la FEMIP intervient dans le secteur de l'aménagement urbain. Elle finance des projets dans les domaines de l'environnement, de l'assainissement, des transports et du logement social.



## Le Fonds fiduciaire, un appui supplémentaire pour les activités de la FEMIP



Depuis sa création en 2004, le Fonds fiduciaire de la FEMIP a apporté une valeur ajoutée significative aux activités de la Banque dans la région. Véritable laboratoire d'idées, il a financé la recherche dans de nouveaux domaines susceptibles de favoriser l'essor du secteur privé dans la région. Le Fonds fiduciaire, qui a pour vocation d'appuyer la FEMIP, poursuit son action dans ce sens.

Figure 20 : Contributions des donateurs au Fonds fiduciaire de la FEMIP

	États membres	TOTAL Mio EUR
	Allemagne	2 000
	Autriche	1 000
	Belgique	1 000
	Chypre	1 000
	Commission européenne	1 000
	Espagne	10 000
	Finlande	1 000
	France	4 000
	Grèce	2 000
	Irlande	1 000
	Italie	2 500
	Luxembourg	1 000
	Malte	1 000
	Pays-Bas	2 000
	Portugal	1 000
	Royaume-Uni	3 016
	<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>34 516</b>

Le Fonds fiduciaire de la FEMIP (FFF) a pour objectif principal d'encourager le développement du secteur privé dans le bassin méditerranéen. Dès lors, pour atteindre cet objectif, il agit sur deux fronts : il fournit une assistance technique en amont en finançant des études sectorielles et soutient le secteur privé en finançant des opérations de capital-investissement.

L'Assemblée des donateurs du Fonds fiduciaire de la FEMIP, qui représente tous les donateurs du Fonds, se réunit plusieurs fois par an pour examiner, analyser et approuver les opérations. Les propositions d'études sectorielles, d'assistance technique ou d'opérations de capital-investissement peuvent être soumises par les pays partenaires, les donateurs ou des promoteurs.

En 2009, l'Assemblée des donateurs du FFF a approuvé 8 opérations pour un total de 7,3 millions d'EUR, dont une opération de capital-investissement de 5 millions d'EUR dans les Territoires palestiniens qui a été signée en décembre 2009. Le nombre total d'opérations approuvées a été ainsi porté à 33 (annulations non comprises), ce qui représente un volume global de 19 millions d'EUR. En tout, ce sont 12 millions d'EUR qui ont été consacrés au financement d'études en amont et d'assistance technique et 7 millions d'EUR à deux opérations de capital-investissement.

La liste des opérations approuvées au titre du Fonds fiduciaire de la FEMIP figure en annexe.

### Étude préparatoire à une opération de rénovation urbaine dans le centre historique de Meknès

Cette étude d'un montant de 400 000 EUR vise à préparer un éventuel projet pilote portant sur des investissements dans plusieurs centres historiques du Maroc. Elle a pour objectif d'appuyer une opération de revitalisation et de rénovation urbaines durables du quartier de Tizimi, dans la médina de Meknès. On escompte que ses résultats pourront être appliqués à d'autres centres historiques du pays et, éventuellement, de la région.

Cette étude pilote constitue l'une des composantes essentielles de l'initiative Médinas 2030. En effet, lors de la conférence FEMIP consacrée à cette initiative qui s'est tenue à Marseille les 8 et 9 octobre, les donateurs bilatéraux et multilatéraux présents se sont accordés sur la poursuite de cette initiative.

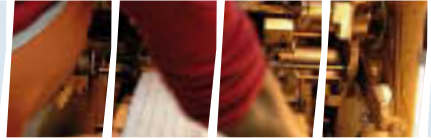
Les résultats de cette étude devraient être disponibles au début de 2011.

### Assistance technique à TUNINVEST pour l'établissement d'un réseau d'investisseurs providentiels

Cette opération d'assistance technique d'un montant de 190 000 EUR a pour but de soutenir la création du premier réseau d'investisseurs providentiels de Tunisie et de donner à celui-ci suffisamment de visibilité pour encourager la diffusion de ce modèle à travers le pays.

En effet, la Tunisie mène une politique volontariste en faveur de la création et du développement d'entreprises innovantes fondée sur l'association de subventions, d'incubateurs d'entreprises et de fonds de capital-risque. Cependant, le manque de financements auquel sont confrontées les jeunes entreprises méditerranéennes freine leur croissance. Cela est particulièrement vrai pour les entreprises innovantes qui sont exposées à un niveau de risque accru.

Les réseaux d'investisseurs providentiels se sont révélés être une solution de substitution efficace et appropriée pour cette région où l'activité de capital-investissement est insuffisante. Les investisseurs providentiels sont des personnes qui investissent une partie de leur patrimoine dans des entreprises innovantes prometteuses. L'apport des investisseurs providentiels, qui mettent leurs ressources et leur savoir-faire à la disposition des gestionnaires de jeunes entreprises, est double puisqu'il se situe à la fois sur le plan financier et sur le plan du capital humain.



## Une coopération intense avec les institutions partenaires

La coopération avec la Commission européenne, les agences bilatérales et les banques de développement a continué de s'intensifier et des efforts ont été déployés pour maintenir et maximiser les synergies. S'agissant de la collaboration avec la Commission européenne, des progrès considérables ont été accomplis au travers de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) ; de même, les préparatifs concernant l'accord tripartite avec l'AFD et la KfW sur la délégation réciproque se sont poursuivis. La FEMIP a également resserré sa collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires dans le cadre du lancement du Centre méditerranéen pour l'intégration, situé à Marseille ; par ailleurs, la coopération avec la Banque africaine de développement s'est trouvée renforcée par la signature d'un protocole d'accord.

La mise en place de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) en 2008 a représenté une étape importante, car elle a permis de mobiliser auprès des institutions européennes de financement admissibles un volume considérable de ressources en faveur de projets relatifs à des infrastructures publiques situés dans l'ensemble de la région couverte par la FIV. Cette facilité a pour objet de lever des fonds supplémentaires destinés à répondre aux besoins des régions voisines en matière de projets d'infrastructures, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'environnement ainsi que dans le secteur social.

La Banque, qui est l'une des principales institutions de financement du développement présentes dans la région, apporte une importante contribution aux activités de la FIV. Elle cofinance 18 des 25 projets approuvés pendant les deux premières années d'activité de la FIV par son conseil d'administration, ce qui représente un volume potentiel de financements de 1,6 milliard d'EUR et en fait le principal bailleur de fonds au vu des montants prêtés pour des projets de la FIV depuis la création de cette dernière. En 2009, cinq opérations d'un montant global de 405 millions d'EUR ont été cofinancées par le canal de la FIV.



En outre, en sa qualité de gestionnaire financier du Fonds fiduciaire de la FIV, la Banque, qui travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne et les États membres, a été heureuse de mettre à disposition son savoir-faire et ses compétences pour mettre en place une gestion efficace de ce Fonds, dont les premières interventions se sont concrétisées en 2009.

La préparation de l'accord tripartite sur la délégation réciproque signé au début de 2010 a conduit à un renforcement de la coopération avec l'AFD et la KfW. Cet accord entre les trois institutions, basé sur la réciprocité, vise à permettre la délégation de tâches au principal bailleur de fonds. À ce jour, 10 projets pilotes, provenant tous de la réserve d'investissements de la FIV établie d'un commun accord, ont été sélectionnés pour la Méditerranée. En 2009, six projets d'un montant global de 570 millions d'EUR ont été cofinancés avec l'AFD ou la KfW dans la région couverte par la FEMIP.

*Mer Morte, Israël*

### Coordination des politiques

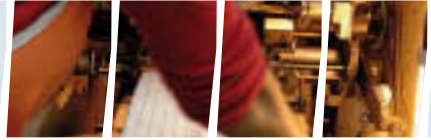
La coordination des politiques avec les institutions homologues a été renforcée tout au long de 2009, en particulier dans les secteurs jugés prioritaires par l'Union pour la Méditerranée.

La Banque a pris une part active à la conférence ministérielle de l'UpM sur le développement durable qui a eu lieu à Paris le 25 juin. À cette conférence, la BEI, la KfW et l'AFD ont annoncé qu'elles allaient travailler ensemble dans le cadre du mécanisme de coopération pour le Plan solaire méditerranéen par le canal duquel elles vont allouer un total de 5 milliards d'EUR en faveur de projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans les pays partenaires méditerranéens, et ce durant une période de 5 ans débutant en 2010.

S'agissant de la dépollution de la Méditerranée, en 2009, la Banque a organisé deux réunions de coordination avec l'AFD, la KfW, la Commission européenne, la Banque mondiale et le Plan d'action pour la Méditerranée (qui relève du Programme des Nations unies pour l'environnement, le PNUE), dans le but de présenter les travaux du Méca-

nisme de préparation et de mise en œuvre des projets du programme d'investissement « zones sensibles » pour la Méditerranée. Par ailleurs, elle a participé à la 3<sup>e</sup> réunion du comité directeur de l'initiative « Horizon 2020 », qui s'est tenue à Dubrovnik le 13 octobre. Elle a également pris part aux délibérations du groupe d'experts spécialistes de l'eau qui ont eu lieu à Athènes (7 et 8 septembre) et au Caire (4 novembre), ainsi qu'à la conférence sur l'eau, qui avait pour thème « Vers une nouvelle stratégie à long terme pour l'eau en Méditerranée », organisée conjointement par les autorités égyptiennes et néerlandaises au Caire le 2 novembre.

En ce qui concerne les transports, un groupe de travail sur les infrastructures et les questions réglementaires prépare actuellement – en étroite collaboration avec la Commission européenne –, la conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur les transports qui est programmée pour la mi-2010. Parmi les activités principales figurent l'examen à mi-parcours du Plan d'action régional sur les transports, dont l'élaboration avait été demandée lors de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur les transports de Marrakech, en décembre 2005, et le suivi d'une liste de projets prioritaires présélectionnés.



## Lancement du Centre méditerranéen pour l'intégration (Marseille)

Le 9 octobre, la Banque européenne d'investissement, en collaboration avec la Banque mondiale et les gouvernements égyptien, français, jordanien, libanais, marocain et tunisien, ainsi qu'avec la ville de Marseille, ont procédé à l'ouverture, à Marseille, du Centre méditerranéen pour l'intégration (CMI).

Ce centre est la concrétisation du souhait de plusieurs acteurs internationaux du développement et des pays des rives nord et sud de la Méditerranée d'unir leurs forces pour appuyer, dans les pays partenaires méditerranéens, les réformes relatives aux politiques publiques dans les secteurs prioritaires pour le développement.

Une vingtaine de partenaires au total contribuera à la mise en œuvre des travaux de recherche du centre ainsi que de quinze programmes d'assistance technique. Ceux-ci couvriront cinq secteurs : l'aménagement urbain ; le développement durable et la prévention du changement climatique ; la logistique ; le capital humain : savoir-faire, emploi et mobilité des travailleurs, y compris les jeunes ; l'économie de la connaissance : soutien à l'innovation et aux PME.

La BEI, en tant que membre fondateur du CMI, participera directement à la mise en œuvre de six activités des quinze programmes que s'est fixés le Centre :

- ↳ la rénovation du patrimoine urbain (initiative « Médinas 2030 ») ;
- ↳ l'organisation du système logistique pour les transports en Méditerranée (initiative « Logismed ») ;
- ↳ le financement de l'innovation et du soutien aux politiques de développement de parcs scientifiques.

Dans le même temps, la Banque contribue activement à la mise en œuvre de trois autres programmes : la planification et la mise en place de transports urbains durables, le soutien aux politiques relatives à la formation de base et à la formation professionnelle et les politiques de gestion durable de l'eau.

*Inauguration du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, octobre 2009*



## Cofinancement de projets

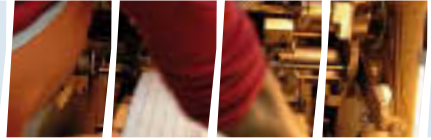
Au total, les projets cofinancés représentent près de 70 % des opérations signées (12 opérations sur les 20), lesquelles atteignent un volume de 1,6 milliard d'EUR.

Figure 21 : Projets cofinancés par la BEI en 2009 (en millions d'EUR)

Pays	Intitulé du projet	Secteur	BEI	SFI	KfW	AFD	BIRD	FADES	PROPARCO	BAfD	OFID	BID
Égypte	IWSP	Environnement	70		69	40						
Égypte	GULF OF EL ZAYT WIND FARM	Énergie	50		192							
Jordanie	SOUTH NORTH WATER CONVEYOR	Environnement	166			100		33	100			
Liban	KESRWAN WATER AND WASTEWATER PROJECT	Environnement	70			20						
Maroc	AUTOROUTES DU MAROC VI (MAROC)	Transports	225									
Maroc	PRÊT-CADRE POUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU MAROC	Santé, éducation	200			50	80			75		
Maroc	TRAMWAY RABAT-SALÉ	Transports	15			45		119				
Syrie	SYRIAN CEMENT COMPANY	Industrie	105						30			
Tunisie	AÉROPORT ENFIDHA	Transports	70	199					30	70	20	
Tunisie	TUNISIAN INDIAN FERTILIZERS	Industrie	130					70				150
Opération régionale	MENA JOINT INVESTMENT FUND	Secteur financier	10	20								
Opération régionale	SWICORP INTAJ CAPITAL II FUND	Secteur financier	10	20				70	10			

Aéroport d'Enfidha, Tunisie.





## Comment la FEMIP investit-elle ?

La FEMIP met à disposition des pays partenaires méditerranéens une large panoplie de produits financiers. Celle-ci s'articule principalement autour de trois types de produits : les prêts, le capital-investissement, et l'assistance technique. La Banque envisage également la possibilité d'apporter des financements sous forme de garanties.

### Les prêts

Les opérations de la FEMIP dans les pays partenaires méditerranéens sont en majeure partie des prêts à long terme. Les prêts de la FEMIP contribuent au développement de l'infrastructure économique des pays partenaires, la priorité étant donnée à l'essor du secteur privé et à la création d'un environnement propice aux affaires. Dans ce contexte, la BEI a acquis une vaste expérience en matière de financement de projets, mettant en œuvre des techniques assez avancées qui ont permis d'attirer des ressources complémentaires et d'apporter ainsi une forte valeur ajoutée aux promoteurs comme aux bailleurs de fonds.

Les lignes de crédit de la BEI favorisent le développement des petites et moyennes entreprises (PME) au moyen de lignes de crédit consenties aux banques commerciales ou aux établissements de financement du développement, qui rétrocèdent ensuite les fonds à leurs propres clients. La Banque finance aussi des projets de grande envergure au moyen de prêts directs qui soutiennent le développement de l'infrastructure économique des pays partenaires méditerranéens.

S'agissant des projets qui excèdent le niveau de risque généralement admis par la BEI, la FEMIP dispose d'un instrument spécifique, l'Enveloppe spéciale FEMIP (ESF). Le niveau moyen de risque des projets dans les pays partenaires méditerranéens et la difficulté d'obtenir des garanties de tiers qui soient acceptables pour la BEI sont, en moyenne, plus importants que dans l'Union européenne, ce qui se traduit souvent par des coûts supplémentaires pour les opéra-



*Microfinance, Maroc*

teurs privés. Grâce à l'ESF, cette différence par rapport aux prêts à long terme classiques, qui est pénalisante pour la réalisation de certains projets, peut être en partie aplanie.

### Capital-investissement

S'agissant de la promotion du capital-investissement dans les pays partenaires, la FEMIP a ouvert de nouveaux horizons et joué un rôle de chef de file, sur le plan tant du financement que de l'amélioration des pratiques financières mises en œuvre.

L'activité de capital-investissement de la FEMIP repose sur trois types d'instruments financiers : les investissements directs, les opérations concernant des fonds de capital-investissement et les co-investissements aux côtés d'intermédiaires locaux présélectionnés.

La FEMIP consent aussi des prêts en monnaie locale pour des investissements dans des institutions de

microfinance. Afin de contribuer au développement des marchés financiers locaux et, en particulier, d'accroître les possibilités de financement pour les PME, la FEMIP a pour stratégie de privilégier les opérations de dimension réduite à très forte valeur ajoutée, en particulier celles qui peuvent déboucher sur la création de nouvelles institutions de microfinance correctement administrées ou aider les institutions existantes à s'intégrer pleinement au secteur financier local en obtenant des financements auprès des banques locales.

#### Assistance technique

L'assistance technique vise à aider les promoteurs à toutes les étapes du cycle des projets, ce qui permet d'améliorer indirectement la qualité des opérations de prêt. La préparation et la mise en œuvre des projets d'investissement se déroulent ainsi de manière plus harmonieuse et plus efficace. Ces dernières années ont vu croître l'importance des opérations d'assistance technique, avec à la clé leur intégration progressive dans le flux d'opérations de prêt de la BEI.

Ces opérations sont financées par le Fonds d'assistance technique de la FEMIP, qui utilise pour cette activité des aides non remboursables accordées par la Commission européenne. Quelque 80 % des ressources de ce Fonds sont allouées aux secteurs des infrastructures, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement et du capital humain, ce qui correspond dans une large mesure aux champs d'activités traditionnels de la Banque dans la région.

Le soutien direct au secteur privé, qui vise principalement à renforcer la capacité de crédit des banques intermédiaires pour les opérations de prêt global en faveur des PME et à appuyer l'activité de nouveaux fonds d'investissement, absorbe un cinquième des ressources du Fonds d'assistance technique de la FEMIP. Dans le secteur financier, il s'est révélé être un outil précieux pour améliorer l'évaluation du risque de crédit, simplifier les procédures et lancer de nouveaux produits financiers.

#### Garanties

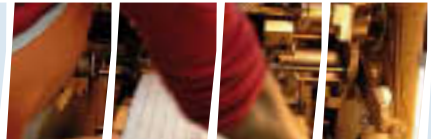
Depuis l'entrée en vigueur des mandats de prêt extérieur pour la période 2007-2013, la Banque est en mesure de fournir des garanties en dehors de l'Union européenne. Ce type d'instrument peut contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de la Banque dans les pays partenaires européens, tant en permettant de rehausser le crédit de projets entrepris par des investisseurs et des bailleurs de fonds privés qu'en aidant à mobiliser des ressources d'autres investisseurs et institutions financières en faveur de projets productifs, en particulier dans des pays où les marchés financiers sont très liquides.

Les modalités juridiques et financières pour l'octroi de garanties sont actuellement en cours de finalisation ; ce produit pourrait être disponible dès 2010 pour les microentreprises et les PME, les grandes entreprises, les banques locales, les promoteurs du secteur public et les organismes prêteurs subétatiques.

L'allocation des ressources destinées aux opérations d'AT entre les pays partenaires méditerranéens est faite en fonction des éléments suivants :

- ➔ la capacité d'absorption des différents secteurs et pays ;
- ➔ la volonté de promoteurs individuels de coopérer de manière plus étroite avec la Banque et d'investir dans le renforcement des capacités et des changements institutionnels.

Les opérations financées au titre du Fonds d'assistance technique de la FEMIP sont basées sur la demande ; elles sont toujours liées à un investissement, en cours ou à réaliser, soutenu par la BEI.



### Les produits FEMIP

Produits		Objectifs	Bénéficiaires
Prêt	Lignes de crédit	Encourager l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) au moyen de lignes de crédit consenties aux partenaires de la BEI – banques commerciales ou établissements de financement du développement – qui rétrocèdent ensuite les fonds à leurs propres clients.	PME
	Prêts individuels	Développer l'infrastructure économique des pays partenaires méditerranéens, en veillant plus particulièrement à l'expansion du secteur privé et à la création d'un environnement favorable à la pratique des affaires.	Promoteurs du secteur privé et du secteur public
Capital-investissement		Promouvoir la création ou le renforcement de l'assise financière d'entreprises productives et, plus particulièrement, d'entreprises créées en partenariat avec des sociétés basées dans l'UE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ PME</li> <li>↳ Entreprises privées de taille intermédiaire</li> <li>↳ Fonds d'investissement</li> <li>↳ Institutions de microfinance</li> </ul>
Assistance technique		Améliorer la qualité des opérations de la FEMIP et leur incidence sur le développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ en renforçant la capacité des pays partenaires méditerranéens et des promoteurs de projets,</li> <li>↳ en finançant en amont des études et des activités visant à appuyer directement et indirectement l'expansion du secteur privé.</li> </ul>	Ensemble des clients de la FEMIP
Garanties		<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Dynamiser le marché local des capitaux</li> <li>↳ Mobiliser des ressources supplémentaires pour compléter le faible volume de capitaux publics</li> <li>↳ Soutenir le développement des entités subétatiques</li> <li>↳ Réduire le risque de change</li> <li>↳ Réduire l'exposition des États au risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ PME</li> <li>↳ Grandes entreprises</li> <li>↳ Banques locales</li> <li>↳ Promoteurs du secteur public</li> <li>↳ Entités subétatiques</li> </ul>

### Le cycle des projets à la BEI



# Dans quels secteurs la FEMIP investit-elle ?



Les priorités de la FEMIP relaient celles du projet collectif que constitue l'Union pour la Méditerranée.

Ces priorités visent à développer des projets concrets, qui bénéficient directement aux populations et s'articulent autour des secteurs présentés dans les pages suivantes.



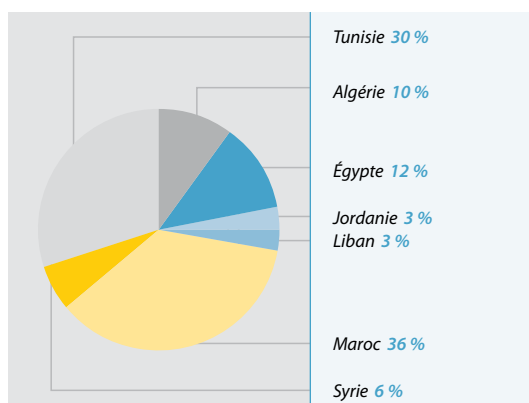
## Transports

La mise en place de transports intégrés et efficaces est une condition nécessaire au développement économique durable de la région méditerranéenne. À travers l'extension des réseaux transeuropéens et le renforcement des réseaux de transport entre les pays du Sud, les échanges tant vers l'UE qu'au sein de la région méditerranéenne pourront se renforcer et s'accroître.



**Figure 22 : Financements de la FEMIP en faveur du secteur des transports (octobre 2002-décembre 2009)**

Répartition par pays



C'est pourquoi le développement des autoroutes maritimes et terrestres a été retenu parmi les six initiatives prioritaires de l'Union pour la Méditerranée en juillet 2008. Réunis à Luxembourg en octobre 2008, les ministres euro-méditerranéens ont confié à la BEI la tâche de coordonner cette initiative.

Le transport représente en effet plus de 20 % de l'activité de la BEI en Méditerranée. Entre octobre 2002 et décembre 2009, la Banque a accordé plus de 2,3 milliards d'EUR en faveur des transports routier, maritime, urbain et ferroviaire dans la région. En 2009, 33 % des opérations signées dans la région ont concerné ce secteur.

Par ailleurs, la FEMIP encourage le développement des plates-formes logistiques. Elle a ainsi financé, via son Fonds fiduciaire, une étude sur les plates-formes logistiques en Méditerranée, qui pourrait contribuer à l'élaboration d'un réseau multimodal de transport, incluant des autoroutes maritimes et terrestres, grâce à la mise en place d'installations logistiques de grande qualité.

*Le Caire, Égypte*



## Maroc

**PROJET : AUTOROUTES DU MAROC VI**

**MONTANT : 225 millions d'EUR**

La BEI est un partenaire de longue date de la Société nationale des autoroutes du Maroc. En moins de 15 ans, ce sont en effet plus d'1 milliard d'EUR qui ont été mis à la disposition de cette société pour aider le Maroc à se doter d'un réseau routier dense et de qualité, condition indispensable au développement équilibré de l'activité économique à travers tout le royaume.

D'un montant de 225 millions d'EUR, ce prêt vise à financer l'élargissement de l'autoroute Casablanca-Rabat pour faire face à l'augmentation du trafic sur cet axe, ainsi que la construction de l'autoroute de contournement de Rabat qui permettra au trafic de transit d'éviter la traversée des villes de Temara, Rabat et Salé et assurera la connexion entre les autoroutes qui convergent vers l'agglomération de Rabat-Salé.





#### PROJET : TRAMWAY RABAT-SALÉ

**MONTANT : 15 millions d'EUR**

Le projet prévoit la construction de deux lignes de tramway qui relieront Rabat à Salé, deux villes situées sur des rives opposées de la rivière Bouregreg, mais qui constituent une seule grande zone urbaine. Partie intégrante d'un plan général d'aménagement global de la vallée du Bouregreg, le projet facilitera l'intégration entre les deux villes qui sont séparées géographiquement, mais aussi sur les plans fonctionnels et culturels.

Les deux lignes constituent les premiers éléments d'un ensemble plus important qui, à terme, devrait comporter quatre lignes et former ainsi le cœur du réseau de transport public urbain. Elles relieront plus de 100 centres d'enseignement (72 000 étudiants sont potentiellement concernés par ce nouveau service de transport).

Le projet répondra de ce fait aux besoins quotidiens de transport de 400 000 habitants se déplaçant entre Rabat et Salé et contribuera à diminuer l'utilisation de l'automobile et de l'autobus en milieu urbain, ce qui aura un impact positif sur l'environnement.

Ce projet est le premier réalisé dans le cadre de la délégation mutuelle entre la BEI et les agences de coopération française (AFD) et allemande (KfW).



## Tunisie

#### PROJET : AÉROPORT D'ENFIDHA

**MONTANT : 70 millions d'EUR**

D'un montant de 70 millions d'EUR, ce prêt a été accordé à un opérateur turc – le concessionnaire – pour la construction d'un nouvel aéroport à Enfidha qui desservira la région côtière située entre Tunis et Monastir.

Le projet contribuera à améliorer les infrastructures de transport puisqu'il permettra de renforcer la capacité aéroportuaire de la Tunisie, ce qui s'avère particulièrement nécessaire pour l'essor du tourisme dans ce pays.



#### PROJET : AUTOROUTE SFAX – GABÈS

**MONTANT : 234 millions d'EUR**

Signé au mois de décembre, ce prêt de 234 millions d'EUR a été accordé à la Société Tunisie Autoroutes (STA) pour la construction d'une autoroute de 155 km entre Sfax et Gabès.

Le projet permettra de faciliter les déplacements entre les deux villes et de dynamiser les échanges économiques avec les pays voisins. Le nouveau tronçon autoroutier reliera le nord du pays aux deux pôles industriels du sud, Sfax et Gabès, ce qui favorisera l'intégration économique. De même, il facilitera l'accès aux ports de ces deux villes et rapprochera les pôles touristiques (Djerba, Tozeur) du reste du pays.



## Eau et environnement

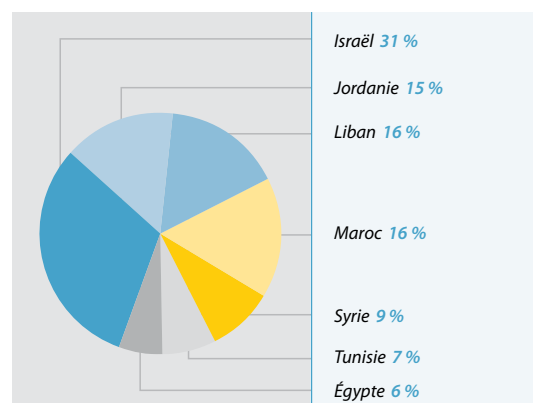
L'environnement en général et le secteur de l'eau, en particulier, font partie des priorités de la FEMIP. Au sud et à l'est de la Méditerranée, 60 % des agglomérations de plus de 100 000 habitants déversent encore directement leurs eaux usées dans la mer.

Conformément à la politique de la BEI en faveur du secteur de l'eau, la FEMIP continue d'appuyer l'amélioration du traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable dans la région. Ainsi, en 2009, la FEMIP a engagé près de 400 millions d'EUR en faveur de ce secteur. Au total, depuis sa création, elle aura alloué plus d'1 milliard d'EUR à l'appui de projets facilitant l'accès des populations aux ressources en eau.

La FEMIP œuvre aussi à la réduction du niveau de pollution de la mer Méditerranée dans le cadre de l'initiative « Horizon 2020 » en identifiant et préparant des projets d'investissements durables pouvant contribuer à sa dépollution, soutenant ainsi l'une des six priorités clés de l'Union pour la Méditerranée.

**Figure 23 : Financements de la FEMIP en faveur du secteur de l'eau et de l'environnement (octobre 2002-décembre 2009)**

Répartition par pays





## Égypte

**PROJET : INTEGRATED WATER AND WASTEWATER SERVICES PROGRAMME**

**MONTANT : 70 millions d'EUR**

Ce projet, dont le coût total est estimé à 300 millions d'EUR, bénéficie d'un prêt de la BEI de 70 millions d'EUR.

Il concerne des investissements relatifs à la mise à niveau et l'amélioration d'ouvrages existants et à l'installation de nouvelles infrastructures ainsi que des mesures d'accompagnement pour renforcer la capacité institutionnelle de gestion dans le secteur de l'eau en Égypte.

Il vise à améliorer la situation sanitaire de la population en garantissant l'accès à une eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante ainsi qu'un assainissement conforme à des normes strictes, principalement dans les zones rurales.

Ce projet permettra de contribuer à la protection de l'environnement en réduisant la charge polluante des eaux usées qui contamine les ressources en eau. De même, il devrait concourir à la stabilité financière et à la viabilité globale du promoteur, la Public Sector Holding Company for Water and Wastewater, et de ses filiales, grâce à l'application d'une politique tarifaire viable et à l'amélioration de la gestion et de l'exploitation des actifs actuels et futurs.



## Israël

**PROJET : HADERA DESALINATION PLANT EXTENSION**

**MONTANT : 25 millions d'EUR**

Financé par la BEI à hauteur de 25 millions d'EUR, ce projet porte sur l'extension de l'usine de dessalement d'Hadera qui avait déjà reçu un financement de la FEMIP en 2007. Actuellement en construction, l'usine aura une capacité de production comprise entre 100 millions de m<sup>3</sup> et 127 millions de m<sup>3</sup> par an.

Il permettra d'augmenter la quantité d'eau potable disponible dans une région où les ressources en eau sont rares. Il contribuera à combler les déficits hydriques du pays, dus principalement à une augmentation de la demande qui a entraîné une surexploitation des nappes aquifères.



*Des systèmes efficaces de traitement des eaux usées dans la région protègent l'environnement.*

## Jordanie

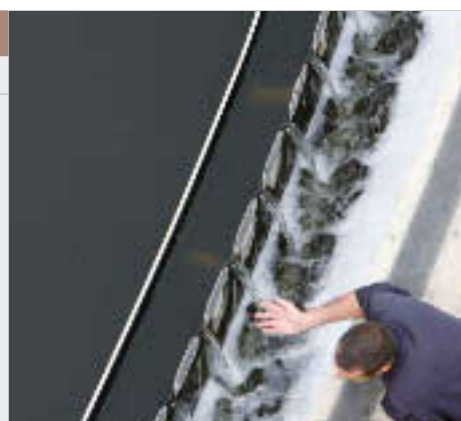
**PROJET : SOUTH NORTH WATER CONVEYOR**

**MONTANT : 166 millions d'EUR**

La rareté des ressources en eau est un frein sérieux au développement et à la croissance économique de la Jordanie. Financé par la FEMIP à hauteur de 166 millions d'EUR, ce projet cible l'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau dans le pays.

Il a pour objectif la construction d'un système de captage et d'adduction d'eau destiné à fournir à la région du Grand Amman 100 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an, puisés exclusivement, pendant la durée du contrat de concession, de l'aquifère de Disi. L'eau sera acheminée au moyen d'un aqueduc de 325 km allant du sud au nord du royaume.

Cette opération constitue le premier projet sous forme de partenariat public-privé (PPP) signé par la BEI en Jordanie.



## Liban

**PROJET : KESRWAN WATER AND WASTEWATER PROJECT**

**MONTANT : 70 millions d'EUR**

En avril 2009, la BEI a signé un prêt de 70 millions d'EUR destiné à appuyer la construction de nouvelles installations de traitement des eaux usées dans la région du Kesrouan, au Liban.

Ce nouveau prêt permettra d'améliorer les services d'assainissement dans cette région touristique à forte densité de population, l'objectif étant d'empêcher le déversement des eaux non épurées dans la mer. Élément du plan national de lutte contre la pollution prévu par la convention de Barcelone, il figure en outre sur la liste des priorités du Liban liées à l'initiative « Horizon 2020 ».

Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'engagement pris par la BEI — lors de la troisième conférence de Paris en 2007 — de prêter 960 millions d'EUR au cours des cinq prochaines années en faveur de la reconstruction et du développement du Liban.



## Syrie

**PROJET : MUNICIPAL AND ENVIRONMENT INFRASTRUCTURE**

**MONTANT : 50 millions d'EUR**

Ce prêt de 50 millions d'EUR accordé au titre de la FEMIP appuie la réalisation d'un projet destiné à améliorer les infrastructures prioritaires des villes syriennes et la qualité de vie des habitants, permettant ainsi aux villes concernées d'accroître leur compétitivité et de promouvoir leur croissance économique.

Le projet couvre plusieurs programmes d'investissement qui visent en particulier à améliorer les infrastructures urbaines existantes. Les investissements concerneront les secteurs suivants : la rénovation urbaine, les transports et la circulation en milieu urbain, les installations touristiques publiques, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets solides.





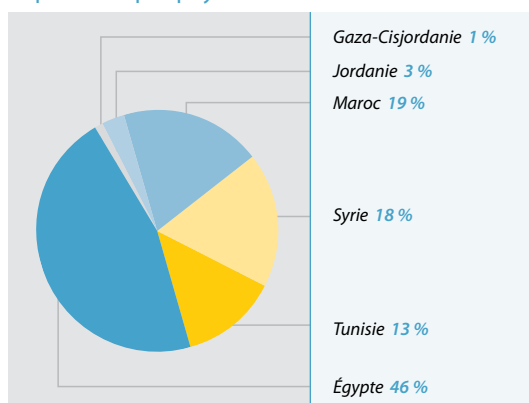
## Énergie

Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée enregistrent une forte hausse de la demande d'énergie, notamment électrique, qui est appelée à se poursuivre ces prochaines années sous l'effet du développement économique et des besoins liés à la croissance démographique. C'est pour cette raison que la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la sûreté de l'approvisionnement en énergie est devenue une priorité pour la FEMIP.



**Figure 24 : Financements de la FEMIP en faveur du secteur de l'énergie (octobre 2002-décembre 2009)**

Répartition par pays



Depuis octobre 2002, la FEMIP a consacré à ce secteur 3,7 milliards d'EUR, soit près de 40 % de l'ensemble des financements qu'elle a accordés sur la même période.

L'intervention de la FEMIP s'articule autour de trois axes : l'amélioration de l'accès des populations locales aux sources d'énergie, l'intégration des marchés énergétiques euro-méditerranéens et la diversification des sources d'approvisionnement, notamment à travers le recours aux énergies renouvelables. Ce troisième axe revêt une importance croissante pour la FEMIP qui s'est engagée à coordonner la mise en place du Plan solaire méditerranéen, l'une des six initiatives clés de l'Union pour la Méditerranée. Le Plan porte dans un premier temps sur la recherche-développement en matière d'énergies de substitution et, par la suite, sur leur commercialisation.

## Égypte

PROJET : GULF OF EL ZAYT WIND FARM

MONTANT : 50 millions d'EUR

Un prêt de 50 millions d'EUR a été accordé pour soutenir la construction d'un nouveau parc éolien terrestre à Gabal el Zait, au bord de la mer Rouge. D'une puissance de 200 MW, le parc fait partie d'un ambitieux programme national mis en œuvre dans cette même région afin d'accroître encore la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

La demande d'électricité s'est en effet rapidement accrue depuis le milieu des années 90, à un rythme moyen de 7,5 % par an, notamment du fait de la hausse de la consommation des ménages, et cette progression devrait, à l'avenir, être plus rapide encore.



*Les énergies renouvelables représentent un énorme potentiel et constituent l'avenir de la région.*





## Industrie

En 2009, ce secteur a obtenu 25 % du total des financements accordés dans la région, soit près de 400 millions d'EUR alloués pour des projets industriels en Syrie, en Tunisie, en Israël et au Maroc.

Entre octobre 2002 et décembre 2009, la FEMIP a accordé des prêts pour un montant total de 870 millions d'EUR à de grands projets industriels dans la région. Parmi les industries ciblées figurent les secteurs de l'automobile, du ciment et de l'acier, ainsi que l'industrie chimique et les technologies de pointe (électronique, agroalimentaire, pharmacie et biotechnologie).

D'autres investissements sont nécessaires afin de mieux valoriser et utiliser les ressources locales et créer des emplois pour la population qui est jeune et croît à un rythme rapide. Pour que les entreprises traditionnelles et innovantes, qu'elles soient de petite ou grande dimension, puissent mieux se positionner, les produits qu'elles proposent doivent répondre aux normes de qualité industrielles internationales et satisfaire à la réglementation en vigueur en matière, par exemple, de sécurité et d'environnement. L'un des grands objectifs stratégiques, pour les entreprises locales, consiste à s'orienter vers des activités à forte valeur ajoutée ; il peut être réalisé de manière souple et fiable en répondant aux exigences des clients nationaux et internationaux en ce qui concerne les produits de substitution aux importations et les exportations.

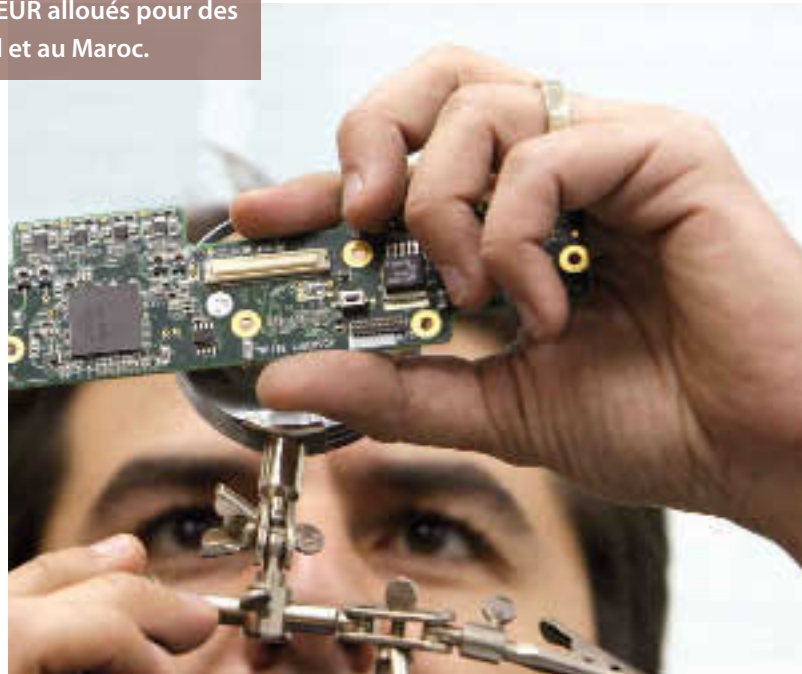
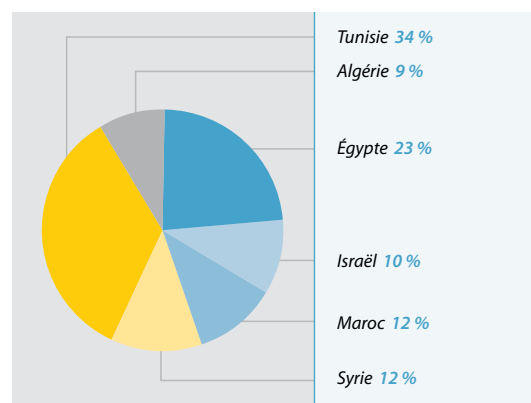


Figure 25 : Financements de la FEMIP en faveur du secteur de l'industrie (octobre 2002-décembre 2009)

Répartition par pays





La pharmacie et la biotechnologie font partie des secteurs industriels soutenus par la BEI.

## Israël

**PROJET : ICL SPECIALTY CHEMICALS R&D**

**MONTANT : 56 millions d'EUR**

La FEMIP a accordé un prêt de 56 millions d'EUR à Israël Chemicals Ltd (ICL). Le projet financé porte sur des investissements dans la recherche-développement de produits chimiques et d'engrais. Le projet, qui sera réalisé entre 2010 et 2014, a pour but de réduire le coût des processus de production et leur impact sur l'environnement et de mettre au point de nouveaux produits.

Les investissements dans la RDI restent essentiels pour assurer la compétitivité future de l'industrie chimique. Ces investissements ont généralement pour objet d'adapter ou de mettre au point des processus et des produits plus efficaces et plus respectueux de l'environnement.



## Maroc

**PROJET : RENAULT TANGER**

**MONTANT : 100 millions d'EUR**

Ce prêt de la FEMIP, d'un montant de 100 millions d'EUR, permettra de financer une partie du coût de l'usine Renault de Tanger, qui s'élève à 700 millions d'EUR au total. Cette opération vise à appuyer les investissements de Renault dans une nouvelle usine de construction automobile située dans la zone franche de Melloussa, à 30 km du port de Tanger.

Les investissements soutenus portent sur les travaux de conception et de génie civil et l'acquisition des équipements et de l'outillage pour la nouvelle usine, ainsi que sur la construction d'un bâtiment administratif dans le terminal qu'occupera Renault dans le port de Tanger Med. Le projet vise à mettre sur pied une unité de production de nouveaux modèles à bas coût du promoteur, qui seront principalement destinés aux marchés de l'UE et d'Europe orientale.

Dans le cadre de cette opération de financement intermédié, l'intervention de la BEI a également pour objet de soutenir les institutions financières locales engagées dans le financement du projet.





## Tunisie

**PROJET : TUNISIAN INDIAN FERTILIZERS**

**MONTANT : 130 millions d'EUR**

Le projet porte sur la construction et l'exploitation d'une usine de production d'acide phosphorique d'une capacité de 360 000 tonnes par an. La totalité de la production est destinée à l'exportation vers l'Inde, conformément aux contrats d'achats à long terme signés avec les deux partenaires indiens du projet pour l'approvisionnement en acide phosphorique de leurs usines d'engrais. La nouvelle usine sera installée à côté d'une usine d'acide phosphorique existante située à Skhira, à 50 km au nord de la ville de Gabès.

Ce projet, dont le coût total est estimé à 220 millions d'EUR, bénéficie d'un concours de la FEMIP de 130 millions d'EUR. Il contribuera à créer de l'emploi direct et indirect dans l'une des industries prioritaires du pays et à augmenter les recettes en devises.

Il est à noter que le montage financier de ce projet cofinancé avec la banque islamique de développement inclut les clauses générales qui se retrouvent dans d'autres projets de financement, mais comporte aussi un certain nombre d'adaptations visant à associer des tranches classiques à des tranches islamiques. Le bon déroulement de l'opération est important pour l'élaboration d'autres projets de financement islamique à l'avenir.



## Syrie

**PROJET : SYRIAN CEMENT COMPANY**

**MONTANT : 105 millions d'EUR**

Financé en partie par la BEI au moyen d'un concours de 105 millions d'EUR, ce projet porte sur la construction et l'exploitation d'une cimenterie intégrée, d'une capacité d'environ 2,6 millions de tonnes par an.

Il vise principalement à approvisionner le marché intérieur syrien qui connaît actuellement une pénurie. En favorisant la production locale de ciment, il devrait permettre à la Syrie de parvenir à l'autosuffisance et d'accroître ses capacités de développement. Grâce aux nouvelles installations, de la valeur ajoutée sera créée dans le pays et les importations massives et onéreuses pourront être remplacées par une production locale.

Ce projet revêt une importance particulière car il constitue l'un des premiers investissements de grande ampleur du secteur privé dans l'industrie syrienne.



## Capital-investissement

Le développement d'entreprises compétitives, innovantes et créatrices d'emplois constitue indéniablement une condition préalable à une croissance économique durable dans la région.



Afin d'encourager le développement du secteur privé, la FEMIP procède, en plus de ses opérations de prêt à long terme, à des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des entreprises privées.

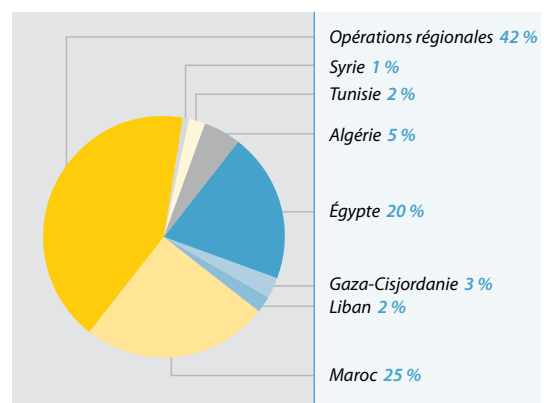
La FEMIP contribue ainsi à développer le secteur financier local et à mettre en place de nouveaux instruments de financement afin d'accroître la compétitivité des entreprises et favoriser leur privatisation. En 2009, les opérations de capital-investissement se sont élevées à 30 millions d'EUR, répartis entre, d'une part, quatre investissements nouveaux d'une valeur globale de 27 millions d'EUR et, d'autre part, une signature dans le cadre d'une autorisation globale, d'un montant de 3 millions d'EUR.

La FEMIP a ainsi pris des participations dans trois fonds régionaux en Méditerranée, dont le Middle East Venture Capital Fund, le premier fonds de capital-risque axé sur les Territoires palestiniens. Elle a également octroyé

un prêt qui contribuera à accélérer la modernisation du secteur bancaire égyptien ainsi qu'un prêt en monnaie locale à une association de microfinance en Égypte.

**Figure 26 : Opérations de capital-investissement (octobre 2002-décembre 2009)**

Répartition par pays





## Égypte

**PROJET : DBACD LOCAL CURRENCY LOAN**

**MONTANT : 2 millions d'EUR**

Un prêt de 2 millions d'EUR en monnaie locale a été octroyé à « Dakahly Businessmen's Association for Community Development », une institution de microfinance établie dans la région de Dakahlia en Basse-Égypte.

Le produit du prêt servira à accorder des crédits, sous la forme de prêts individuels ou de prêts groupés, à des entreprises de petite dimension et des microentreprises installées dans le gouvernorat de Dakahlia.



**PROJET : GiroNil**

**MONTANT : 3 millions d'EUR**

En décembre 2009, la BEI a octroyé un prêt direct convertible de 3 millions d'EUR à GiroNil, une société égyptienne spécialisée dans le traitement automatisé des factures, qui met actuellement en place une plate-forme nationale de traitement des paiements.

Le prêt a été accordé au titre du mécanisme « Upgrading Egyptian Enterprises III » (3<sup>e</sup> concours pour la modernisation des entreprises égyptiennes), qui est doté d'une enveloppe globale de 25 millions d'EUR. La société bénéficiaire du concours apportera des avantages significatifs à l'Égypte en l'aidant à passer d'une économie fondée sur la trésorerie à la finance électronique.



*Soutenir les entreprises privées et créer de l'emploi (PME, Syrie)*

## Opérations régionales

**PROJET : MIDDLE EAST VENTURE CAPITAL FUND**

**MONTANT : 5 millions d'EUR**

Au travers de ce concours de 5 millions d'EUR, la BEI a pris une participation au premier fonds de capital-risque axé sur les Territoires palestiniens. Le fonds investira en priorité dans des entreprises privées en phase initiale établies dans les Territoires palestiniens, qui sont tournées vers l'exportation et opèrent dans les secteurs des services aux entreprises, des technologies de l'information et de la communication.

Ce fonds soutiendra le développement des secteurs financier et privé en apportant des fonds propres et des quasi-fonds propres à des entreprises locales en phase initiale qui n'ont aucun accès au capital-risque, pourtant essentiel à leur croissance.

L'essor du secteur des technologies de l'information et de la communication constitue une priorité fondamentale pour les Territoires palestiniens, car il s'agit de la seule activité économique à avoir connu une croissance pratiquement ininterrompue au cours de la dernière décennie.

Ce projet est financé sur les ressources du Fonds fiduciaire de la FEMIP.



*La BEI participe au premier fonds de capital-risque axé sur les Territoires palestiniens ciblant les entreprises tournées vers l'exportation et opérant dans les technologies de l'information.*

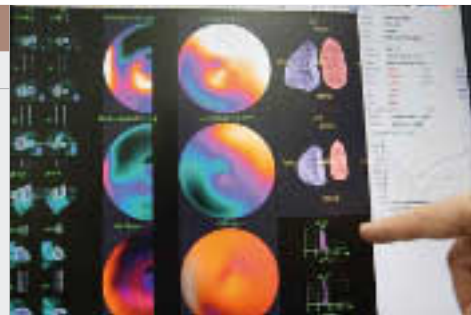


**PROJET : MENA JOINT INVESTMENT FUND**

**MONTANT : 10 millions d'EUR**

La FEMIP a pris une participation de 10 millions d'EUR sur capitaux à risques dans le Mena Joint Investment Fund, un fonds destiné à acquérir des participations majoritaires ou de contrôle dans des entreprises privées relevant de secteurs donnés.

L'objectif du fonds est de générer de la valeur en créant, restructurant ou développant des entreprises, tout en s'attachant à renforcer les secteurs prospères et à accroître la compétitivité de ceux qui, traditionnellement, affichent de mauvaises performances.



**PROJET : SWICORP INTAJ CAPITAL II FUND**

**MONTANT : 10 millions d'EUR**

Cette opération porte sur la souscription, par la Banque, d'une participation de 10 millions d'EUR dans un fonds fermé de création récente qui a pour vocation d'investir dans plusieurs secteurs.

Ce fonds cherchera à acquérir des participations majoritaires ou des parts de contrôle dans des entreprises rentables de taille moyenne, offrant un solide potentiel de croissance, opérant dans des secteurs dont l'élément moteur, direct ou indirect, est la croissance de la demande des consommateurs et qui sont gérées par des équipes dynamiques possédant de solides compétences dans le secteur concerné.



*Production de café, Liban*

---

## Éducation

---

Le secteur de l'éducation est toujours présent dans le portefeuille de prêts de la BEI, car celle-ci n'investit pas seulement dans le capital matériel, mais également dans le capital humain. On définit généralement le capital humain comme étant l'ensemble des connaissances, compétences, savoir-faire et qualités que possèdent les individus et qui revêtent une importance pour les activités de production et pour la participation aux activités de la collectivité.





Pour assurer leur croissance économique, les sociétés doivent investir dans leur population tout autant que dans le développement des infrastructures et de l'industrie. Il existe un lien positif entre croissance et capital humain, et la rentabilité économique des investissements en faveur de l'éducation est au moins comparable à celle obtenue pour les investissements dans le capital matériel.

L'investissement dans le capital humain est indispensable pour la croissance et le développement durable de la région méditerranéenne. Des services d'éducation, des outils et des matériaux pédagogiques modernes, ainsi que des infrastructures adaptées sont indispensables pour assurer ce développement. Étant donné le rythme rapide des mutations économiques, les services d'éducation sont plus importants que jamais pour le développement social et économique.

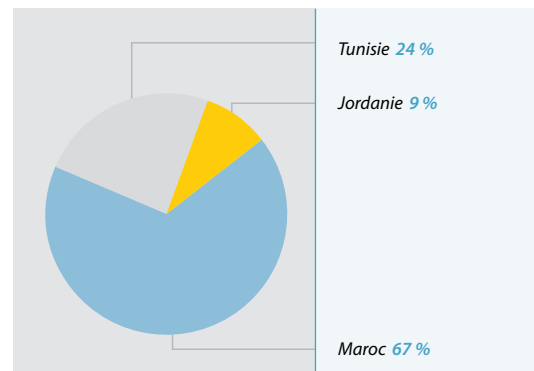
Le prêt de 200 millions d'EUR octroyé pour le secteur marocain de l'éducation souligne l'engagement de la FEMIP en faveur du développement du capital humain. Au total, ce sont 400 millions d'EUR que la FEMIP a consacrés à ce secteur.



*Le rendement économique des investissements dans le secteur de l'éducation est au moins comparable à celui obtenu des investissements dans le capital physique.*

**Figure 27 : Financements de la FEMIP en faveur du capital humain (octobre 2002-décembre 2009)**

Répartition par pays



#### PROJET : PRÊT-CADRE POUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU MAROC

##### MONTANT : 200 millions d'EUR

Un prêt de 200 millions d'EUR a été accordé au Maroc pour soutenir le financement d'un ambitieux programme de modernisation du système éducatif. Ce plan stratégique d'urgence, qui s'étend sur la période 2009-2012, vise à remédier aux déficiences du secteur.

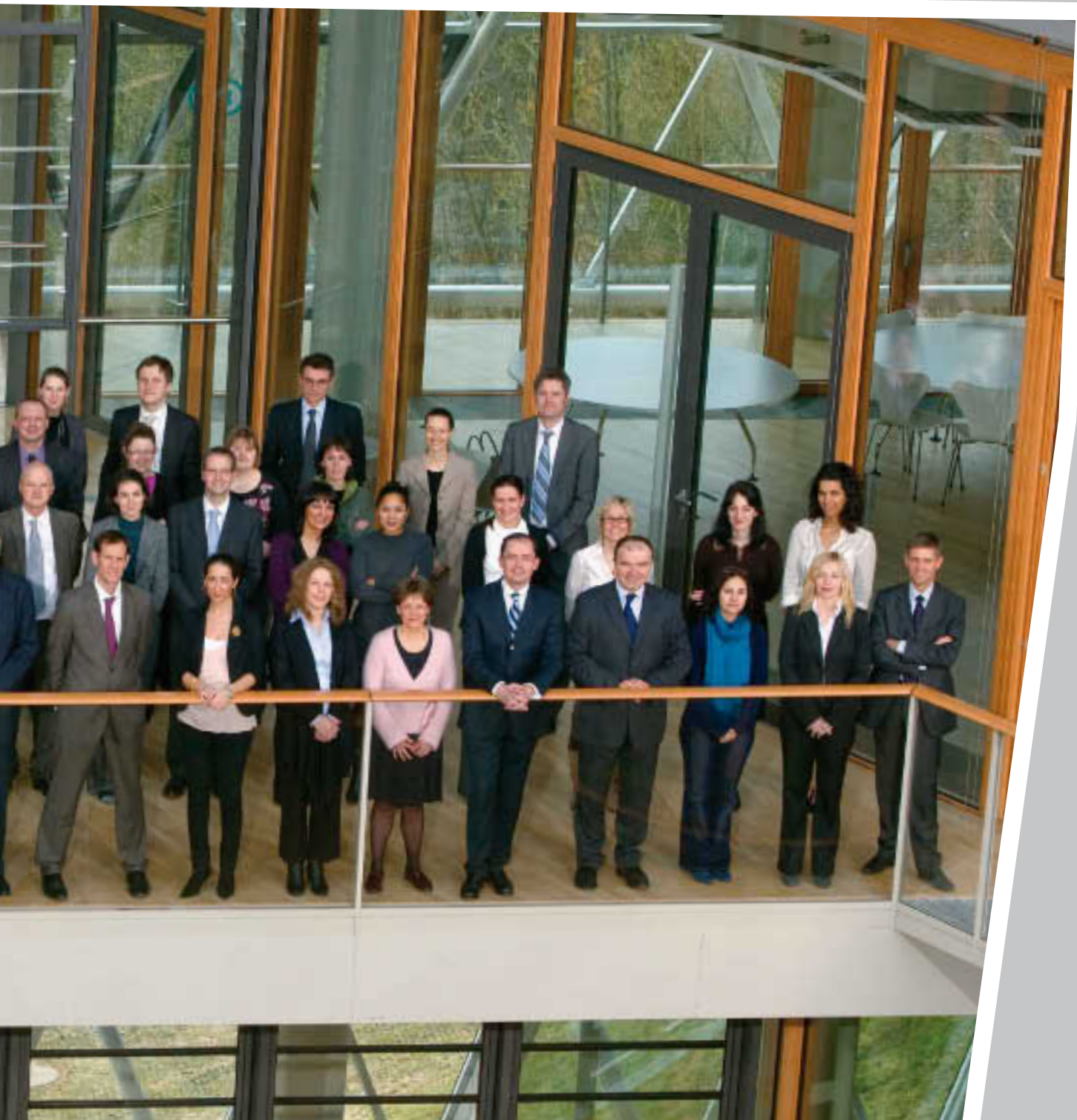
Il inclut un ensemble de réformes qui devraient améliorer considérablement le secteur éducatif marocain en renforçant la gestion basée sur les résultats, en décentralisant les prises de décisions et la gestion des ressources humaines et en modifiant les contenus et les méthodes d'enseignement.

Le programme scolaire quadriennal (2009-2012), dont le coût total est estimé à 3,1 milliards d'EUR devrait être financé à hauteur de 2,6 milliards d'EUR par le Royaume du Maroc. Le prêt de la BEI couvre environ 40 % des besoins de financement externe.



# Organisation et personnel





## L'équipe FEMIP

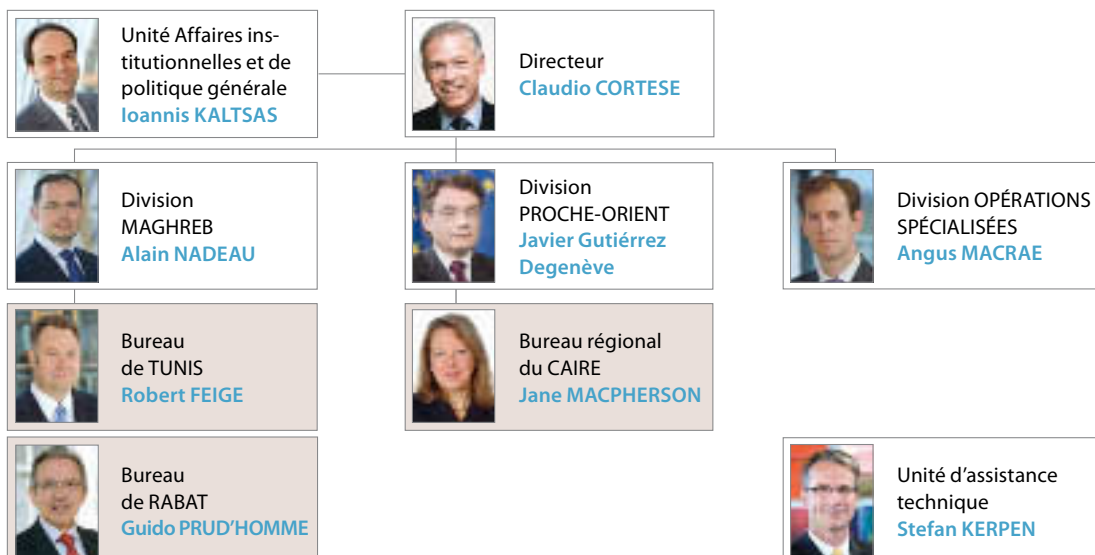
Les opérations dans les pays partenaires méditerranéens sont gérées par l'équipe de la FEMIP, qui fait partie du département « Pays voisins et partenaires de l'Europe », lui-même rattaché à la direction de la BEI chargée des opérations en dehors de l'Union européenne et des pays candidats.

Les agents de la BEI directement responsables des opérations de la FEMIP (y compris ceux des bureaux extérieurs) sont au nombre de 46 en tout. Ils travaillent en étroite collaboration avec les directions des projets, des affaires juridiques, de la gestion des risques et des finances, ainsi qu'avec le service de conseil pour les questions économiques de développement.

Les opérations sont gérées par deux divisions géographiques qui couvrent le Maghreb et le Proche-Orient et par une division transversale chargée des opérations de capital-investissement et de microfinance dans l'ensemble des pays partenaires méditerranéens.

Le suivi des questions transversales de politique générale ainsi que des affaires politiques et institutionnelles relatives à la Méditerranée relève d'une unité responsable des partenariats avec les pays méditerranéens et de la liaison avec les États membres, la Commission européenne et les autres institutions de financement du développement.

## Organigramme de la FEMIP





### Présence sur le terrain : les nouveaux visages de la BEI

La FEMIP a mis en place, à partir de 2003, un réseau de bureaux locaux au Caire, à Rabat et à Tunis. Ces bureaux extérieurs contribuent à accroître la visibilité de l'action de la Banque en faveur du développement. Ils ont pour tâche d'améliorer la coordination avec les autorités publiques, les entrepreneurs, les banques commerciales, les donateurs et les associations professionnelles sur place. En 2009, conformément à la politique de mobilité interne de la Banque, de nouveaux chefs ont été nommés à la tête des bureaux de la BEI à Rabat et à Tunis.



L'équipe du bureau du Caire



L'équipe du bureau de Rabat



L'équipe du bureau de Tunis

# Les jeunes ambassadeurs de la Méditerranée

## Le programme de stages de la FEMIP

Chaque année, la BEI sélectionne des jeunes femmes et des jeunes hommes talentueux, capables de contribuer au progrès économique et social des pays partenaires méditerranéens, pour participer à un programme de stages dans ses locaux.



Séminaire FEMIP sur le capital humain, novembre 2008, Luxembourg

Le programme de stages de la FEMIP est proposé aux étudiants et aux jeunes diplômés ressortissants des pays partenaires méditerranéens. Il offre aux candidats sélectionnés la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle au sein de la BEI et d'évoluer dans un cadre international multiculturel.

Financé par le Fonds fiduciaire de la FEMIP, ce programme a permis d'accueillir en 2009 la troisième promotion de jeunes stagiaires méditerranéens. Depuis son lancement en 2007, 26 stagiaires ont participé à ce programme.



Pinar Aktan  
Turque, 26 ans

Direction des opérations en dehors de l'Union européenne et des pays candidats  
Département Pays voisins et partenaires de l'Europe

Je suis restée une année entière à la BEI. Cela a été pour moi une occasion unique d'améliorer mes connaissances et de travailler dans un environnement multiculturel international, une expérience extraordinaire! Je suis impressionnée par la diversité qui caractérise le personnel de la BEI. J'ai côtoyé des collègues dont les origines, les opinions, les expériences et les idées étaient très diverses, ce qui a rendu mon séjour agréable, enrichissant et instructif.

Mon stage m'a été extrêmement utile car il m'a permis d'acquérir une première expérience professionnelle de terrain à la BEI, institution européenne et acteur financier international de grande envergure.

À long terme, je souhaiterais mettre à profit ce que j'ai appris à la BEI pour contribuer au bien-être de mon pays d'origine.

**Formation**  
Panthéon-Sorbonne  
Paris 1  
**Domaine**  
Économie internationale  
**Langues**  
Turc, français, anglais

**Projets d'avenir**  
Orienter ma carrière professionnelle vers le secteur de la banque d'investissement.



### Marwa Akouch

Libanaise, 21 ans

Direction des opérations en dehors de l'Union européenne et des pays candidats  
Département Afrique, Caraïbes et Pacifique

Le programme de stages de la FEMIP, qui se déroule en milieu professionnel, m'a permis d'acquérir une expérience pratique dans mon domaine de spécialité. J'ai travaillé au département Afrique-Caraïbes-Pacifique, qui couvre des zones différentes de ma région d'origine.

Parallèlement à mon stage à la Banque, la vie au Luxembourg – ce pays sûr et calme – a été une grande découverte pour moi et j'y ai reçu un accueil très chaleureux. Sur les plans personnel et culturel, j'ai trouvé l'expérience très positive, tant à la BEI qu'au Luxembourg.

Je recommande vivement ce stage qui favorise la rencontre entre les citoyens des pays méditerranéens et ceux de l'Union européenne dans un pays stratégiquement situé au cœur de l'Europe.

**Formation**  
American University of Beirut  
**Domaine**  
Sciences économiques et politiques  
**Langues**  
Arabe, anglais

#### Projets d'avenir

Travailler dans une organisation non gouvernementale (ONG), dans le secteur du développement économique.



### Mohamed Sameh

Égyptien, 29 ans

Direction des projets  
Département Convergence et environnement

J'ai passé une année entière à la BEI. Cela a été une expérience unique et enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel.

Ce stage est un outil très utile qui permet de jeter des ponts entre les experts des deux rives de la Méditerranée.

Je remercie tous les membres du personnel du département pour leur soutien de tous les instants.

**Formation**  
Ain Shams University, Le Caire, Égypte  
**Domaine**  
Génie civil  
Études méditerranéennes  
Gestion  
**Langues**  
Arabe, anglais, français, italien

#### Projets d'avenir

Faire carrière dans le domaine du financement des infrastructures et de la gestion.



**Jihane Hakimi**  
Marocaine, 24 ans

Direction des opérations en dehors de l'Union européenne et des pays candidats  
Département Pays voisins et partenaires de l'Europe

Avant de venir à la BEI, je n'accordais pas beaucoup d'importance au monde de la finance et me prédestinais à une carrière dans le développement durable ; l'année passée à la Banque m'a ouvert les yeux sur une autre perspective du développement : le financement « responsable » des projets de développement.

Après plusieurs mois en Inde à découvrir le terrain d'action d'ONG locales, j'ai pu me familiariser avec un autre aspect du développement grâce à mon stage au sein de l'unité des Affaires institutionnelles et de politique générale du département Pays voisins et partenaires de l'Europe. Une année passée dans cette unité m'a permis de mieux comprendre les dimensions institutionnelle, opérationnelle et politique du développement et des relations euro-méditerranéennes. Je suis heureuse d'avoir acquis une vision globale du travail qu'accomplit la FEMIP au sein de la Méditerranée.

Sur le plan personnel, travailler au sein de cette unité a été une belle leçon d'éthique et de convivialité. Je ne pourrai jamais assez remercier mes superviseurs et mes collègues! Ils ont tout fait pour rendre mon stage encore plus enrichissant en me confiant des responsabilités et en m'apprenant beaucoup de choses sur leur métier.

En dernier lieu, je voudrais souligner le caractère cosmopolite de la BEI qui, sans aucun doute, renforce encore l'impression positive que je garderai de l'année 2009 au Luxembourg.

**Formation**  
Université Al Akhawayn  
Ifrane, Maroc  
**Domaine**  
Relations internationales  
Études européennes  
Développement international  
**Langues**  
Français, arabe, anglais

**Projets d'avenir**  
Poursuivre ma formation par un master en gestion du développement international à Londres et travailler au sein d'une organisation internationale dans le domaine du développement durable.



**Aida Yassine**  
Marocaine, 25 ans

Direction des projets  
Département  
Convergence et  
environnement

Mon expérience d'un an au sein de la Banque européenne d'investissement a été très enrichissante à plusieurs égards.

Premièrement, le milieu professionnel de grande qualité de la BEI m'a donné la possibilité de me familiariser avec des projets structurants dans les pays d'intervention et d'acquérir une vision d'ensemble des enjeux dans le cadre d'une véritable approche opérationnelle pointue.

En deuxième lieu, l'environnement culturel de la banque est extrêmement riche. Il est aussi agréable qu'intéressant de côtoyer des personnes d'une telle diversité d'origines et de parcours.

Enfin, je retiendrai également de cette expérience – qui est de loin la plus aboutie que j'aie vécue – la disponibilité, la considération et la confiance que m'ont témoignées mes superviseurs, qui m'ont permis d'utiliser l'ensemble de mes ressources et m'ont ouvert de nouveaux horizons.

**Formation**  
ICOMTEC, Université  
de Poitiers, France  
**Domaine**  
Intelligence économi-  
que et communication  
stratégique  
**Langues**  
Français, arabe, anglais

**Projets d'avenir**

Travailler dans la gestion de projets qui soutiennent l'innovation.



**Amer Abomohammad**  
Jordanien, 27 ans

Direction des  
opérations en  
dehors de l'Union  
européenne et des  
pays candidats  
Bureau local de la BEI  
au Caire

En travaillant à la BEI, j'ai approfondi ma connaissance des processus de sélection d'investissements de qualité. Mon séjour au bureau du Caire m'a également permis de connaître différents cadres de travail, plusieurs initiatives européennes et des programmes d'assistance technique.

Durant mon stage, j'ai pu me familiariser avec l'ensemble de la gamme de produits financiers proposés par la BEI pour appuyer le développement économique des pays partenaires méditerranéens, et en particulier le capital-investissement, et de mieux connaître les secteurs de l'environnement et de l'énergie.

Le contexte professionnel, qui était idéal, a été très positif pour le développement de ma carrière professionnelle.

Il m'a conforté dans l'idée que j'étais « sur la bonne voie ».

**Formation**  
Mastère en sciences  
**Domaine**  
Gestion de systèmes  
d'information  
**Langues**  
Arabe et anglais

**Projets d'avenir**

Mettre mes connaissances au service de la Méditerranée.

# Annexes





## ↳ Liste des opérations signées entre 2002 et 2009

Pays	Région	Nom du projet	Montant signé en millions d'EUR	Secteur public ou privé	Nature de l'opération	Secteur	AT FEMIP	Bonif. d'intérêts
------	--------	---------------	---------------------------------	-------------------------	-----------------------	---------	----------	-------------------

### Opérations signées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2002 et la fin de 2002

Algérie	Maghreb	ALGERIAN CEMENT COMPANY	66,0	Privé	Prêt et capital-investiss.	Industrie		
Maroc	Maghreb	ONE-INTERCONNEXIONS II	120,0	Public	Prêt	Énergie		
Maroc	Maghreb	ONEP IV PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	20,0	Public	Prêt	Environnement		X
Tunisie	Maghreb	AUTOROUTE DU SUD	120,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Égypte	Proche-Orient	EGYPTIAN DIRECT INVESTMENT FUND	5,9	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
<b>TOTAL</b>			<b>331,9</b>				<b>0</b>	<b>1</b>

### Opérations signées en 2003

Algérie	Maghreb	RECONSTRUCTION APRÈS TREMBLEMENT DE TERRE	230,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Maroc	Maghreb	AUTOROUTES DU MAROC IV	110,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Maroc	Maghreb	ASSAINISSEMENT VILLES MAROCAINES-OUJDA	30,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Maroc	Maghreb	FORMATION PROFESSIONNELLE MAROC	30,0	Public	Prêt	Capital humain		
Maroc	Maghreb	PORTS DU MAROC II	14,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Maroc	Maghreb	ASSOCIATIONS DE MICROCRÉDIT	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	ENTREPRISES TUNISIENNES PG III	150,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	SANTÉ TUNISIE	110,0	Public	Prêt	Capital humain		
Tunisie	Maghreb	STEG GAZ TUNISIE	55,0	Public	Prêt	Énergie		
Tunisie	Maghreb	STT- MÉTRO LÉGER DE TUNIS II	45,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Tunisie	Maghreb	TUNISACIER STEELWORKS	35,0	Privé	Prêt	Industrie		
Égypte	Proche-Orient	IDKU LNG PLANT - ARTICLE 18 FACILITY	304,5	Privé	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	NUBARIYA COMBINED CYCLE POWER PLANT II	150,0	Public	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	REGINA FOR FOOD INDUSTRIES	0,6	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Jordanie	Proche-Orient	JORDANIE EDUCATION	39,7	Public	Prêt	Capital humain		
Jordanie	Proche-Orient	AMMAN RING ROAD	26,2	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Syrie	Proche-Orient	PORT OF TARTOUS	50,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Syrie	Proche-Orient	SME FUND	40,0	Privé	Prêt	Secteur financier	X	
Opération régionale	Opération régionale	AVERROES FINANCE	3,5	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
<b>TOTAL</b>			<b>1 433,5</b>				<b>5</b>	<b>1</b>

Pays	Région	Nom du projet	Montant signé en millions d'EUR	Secteur public ou privé	Nature de l'opération	Secteur	AT FEMIP	Bonif. d'intérêts
------	--------	---------------	---------------------------------	-------------------------	-----------------------	---------	----------	-------------------

## Opérations signées en 2004

Algérie	Maghreb	ALGERIAN CEMENT COMPANY - PHASE II	12,5	Privé	Prêt	Industrie		
Maroc	Maghreb	ONE PARC ÉOLIEN DE TANGER	80,0	Public	Prêt	Énergie		
Maroc	Maghreb	INFRASTRUCTURES LOGEMENT SOCIAL	71,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Maroc	Maghreb	ONE- DÉPOLLUTION CENTRALE MOHAMMEDIA	40,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Maroc	Maghreb	ASSAINISSEMENT VILLES MOYENNES (Safi)	20,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Maroc	Maghreb	ASSAINISSEMENT VILLES MAROCAINES-FÈS	20,0	Public	Prêt	Environnement		X
Maroc	Maghreb	ASSOCIATIONS DE MICROCRÉDIT II	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	WELDOM MAROC	0,5	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	VOIRIES PRIORITAIRES III	65,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Tunisie	Maghreb	VOIRIES PRIORITAIRES IV	40,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Tunisie	Maghreb	ASSAINISSEMENT DU SITE DE TAPARURA	34,0	Public	Prêt	Environnement	X	
Tunisie	Maghreb	PRÊT GLOBAL CPSCL	25,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	SNCFT IV	20,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Égypte	Proche-Orient	EGYPTAIR II	290,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Égypte	Proche-Orient	DAMIETTA LNG PLANT - EUROMED II FACILITY	188,4	Privé	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	TALKHA & EL KURIEMAT POWER PLANTS	160,0	Public	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	GL PRIVATE SECTOR DEVELOPMENT	60,0	Privé	Prêt	Secteur financier	X	
Jordanie	Proche-Orient	REGIONAL GAS PIPELINE	100,0	Public	Prêt	Énergie		
Liban	Proche-Orient	APEX GL MULTI-SECTOR	60,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Liban	Proche-Orient	SOUTH LEBANON WASTEWATER	45,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Syrie	Proche-Orient	DEIR ALI POWER PLANT	200,0	Public	Prêt	Énergie		
Opération régionale	Opération régionale	AFRICINVEST FUND	4,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
<b>TOTAL</b>			<b>1 545,4</b>				<b>6</b>	<b>4</b>

## Opérations signées en 2005

Algérie	Maghreb	PROJET MAGHREB LEASING	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	ADM IV TRANCHE B	70,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Maroc	Maghreb	ROUTES RURALES II	60,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Maroc	Maghreb	PRÊT GLOBAL BMCE BANK	30,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	CAPITAL NORTH AFRICA VENTURE FUNDS	5,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	AGRAM INVEST	4,6	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		



Pays	Région	Nom du projet	Montant signé en millions d'EUR	Secteur public ou privé	Nature de l'opération	Secteur	AT FEMIP	Bonif. d'intérêts
Maroc	Maghreb	ATLAS EDEN	0,2	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA MER	5,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	TECHNOPÔLES	80,0	Privé	Prêt	Industrie	X	
Tunisie	Maghreb	PG ENTREPRISES TUNISIENNES IV	120,0	Privé	Prêt	Secteur financier	X	
Tunisie	Maghreb	PG TECHNOPÔLES TUNISIE	60,0	Privé	Prêt	Secteur financier	X	
Égypte	Proche-Orient	IDKU LNG PLANT II	234,4	Privé	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	GASCO GAS PIPELINES III	50,0	Public	Prêt	Énergie		
Gaza-Cis-jordanie	Proche-Orient	CREDIT GUARANTEE FUND	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Gaza-Cis-jordanie	Proche-Orient	ELECTRICITY NETWORK UPGRADING	45,0	Public	Prêt	Énergie	X	
Liban	Proche-Orient	LEBANESE HIGHWAYS	60,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Liban	Proche-Orient	BYBLOS BANK GL	50,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Liban	Proche-Orient	GREATER BEIRUT WASTEWATER	60,0	Public	Prêt	Environnement		X
Syrie	Proche-Orient	DEIR AZZOUR POWER PLANT	200,0	Public	Prêt	Énergie	X	
Syrie	Proche-Orient	RURAL TELECOMS	100,0	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
<b>TOTAL</b>			<b>1 254,2</b>				<b>9</b>	<b>1</b>

#### Opérations signées en 2006

Maroc	Maghreb	ASSAINISSEMENT DU BASSIN DE SEBOU	40,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Maroc	Maghreb	MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	ONE ÉLECTRIFICATION RURALE II	170,0	Public	Prêt	Énergie		
Maroc	Maghreb	SANTÉ	70,0	Public	Prêt	Capital humain	X	
Tunisie	Maghreb	ONAS IV	40,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Tunisie	Maghreb	STEG CENTRALE GHANNOUCH	114,0	Public	Prêt	Énergie		
Tunisie	Maghreb	ENDA	0,8	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Égypte	Proche-Orient	EGYPTIAN POLLUTION ABATEMENT (EPAP) II	40,0	Privé	Prêt	Secteur financier/ Environnement	X	X
Égypte	Proche-Orient	EL ATF AND SIDI KRIR POWER PLANTS	130,0	Public	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	EMX METHANOL PLANT	200,0	Privé	Prêt	Industrie		
Égypte	Proche-Orient	UPPER EGYPT GAS PIPELINE	50,0	Public	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	HORUS AGRIFUND	8,5	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Égypte	Proche-Orient	BELTONE	5,6	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Israël	Proche-Orient	ENVIRONMENTAL PROGRAMME LOAN	200,0	Public	Prêt	Environnement	X	
Syrie	Proche-Orient	DAMASCUS RURAL WATER AND SANITATION	45,0	Public	Prêt	Environnement	X	X
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	EUROMED FUND	10,1	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	EUROMENA FUND	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Opération régionale - Afrique du Nord	Opération régionale - Afrique du Nord	MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		

Pays	Région	Nom du projet	Montant signé en millions d'EUR	Secteur public ou privé	Nature de l'opération	Secteur	AT FEMIP	Bonif. d'intérêts
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	SGAM KANTARA FUND	10,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
<b>TOTAL</b>			<b>1 164,0</b>				<b>7</b>	<b>4</b>

## Opérations signées en 2007

Algérie	Maghreb	ALGERIAN FRUIT JUICE COMPANY	3,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	AUTOROUTES DU MAROC V - (MAROC)	180,0	Public	Prêt	Transports & autres infrastructures		
Maroc	Maghreb	ONE - PROJETS HYDROÉLECTRIQUES II	150,0	Public	Prêt	Énergie	X	
Maroc	Maghreb	CAPMEZZANINE MAROC	6,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Tunisie	Maghreb	TRANSMED PIPELINE EXPANSION	185,0	Privé	Prêt	Énergie		
Tunisie	Maghreb	PG ENTREPRISES TUNISIENNES V	200,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	FONDS D'AMORÇAGE TUNISIEN	2,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Tunisie	Maghreb	PROJET ENDA INTER ARABE	2,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Égypte	Proche-Orient	EL ATF AND SIDI KRIR POWER PLANTS	130,0	Public	Prêt	Énergie		
Israël	Proche-Orient	HADERA DESALINATION PLANT	120,0	Privé	Prêt	Environnement		
Liban	Proche-Orient	PRIVATE SECTOR FACILITIES	195,0	Privé	Prêt	Secteur financier		
Liban	Proche-Orient	SME RECONSTRUCTION FACILITY	100,0	Privé	Prêt	Secteur financier		X
Liban	Proche-Orient	THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND	5,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Syrie	Proche-Orient	SME FUND II	80,0	Privé	Prêt	Secteur financier	X	
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	ALTERMED	8,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	BYBLOS PRIVATE EQUITY FUND	7,5	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	
Opération régionale - Méditerranée	Opération régionale - Méditerranée	FUND FOR THE MEDITERRANEAN REGION	15,0	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
<b>TOTAL</b>			<b>1 388,5</b>				<b>6</b>	<b>1</b>

## Opérations signées en 2008

Égypte	Proche-Orient	EGAS GAS GRID REINFORCEMENT	250,00	Public	Prêt	Énergie		
Égypte	Proche-Orient	BELTONE MIDCAP FUND	12,50	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Égypte	Proche-Orient	SPHINX TURNAROUND FUND	13,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Égypte	Proche-Orient	BELTONE CAPITAL II	5,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Israël	Proche-Orient	EUROPEAN PHARMA R&D (RSFF)	29,73	Privé	Prêt	Industrie		
Israël	Proche-Orient	MEDINVEST (RSFF)	3,33	Privé	Prêt	Industrie		
Jordanie	Proche-Orient	AMMAN RING ROAD B	36,92	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Liban	Proche-Orient	PRIVATE SECTOR FACILITIES II (BOB)	52,00	Privé	Prêt	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	ONE - RÉSEAUX ÉLECTRIQUES II	170,00	Public	Prêt	Énergie		
Maroc	Maghreb	FONDS CAPITAL CARBONE MAROC	6,50	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier	X	



Pays	Région	Nom du projet	Montant signé en millions d'EUR	Secteur public ou privé	Nature de l'opération	Secteur	AT FEMIP	Bonif. d'intérêts
Maroc	Maghreb	MASSINISSA FUND	12,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Maroc	Maghreb	PORT DE TANGER MED - DEUXIÈME TERMINAL	40,00	Privé	Prêt	Transports et autres infrastructures		
Maroc	Maghreb	ROUTES RURALES III	60,00	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures	X	
Régional - Méditerranée	Régional - Méditerranée	ALTERMED B	3,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Régional - Méditerranée	Régional - Méditerranée	FONDS EUROMENA II	13,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Syrie	Proche-Orient	DEIR ALI II POWER PLANT	275,00	Public	Prêt	Énergie	X	
Syrie	Proche-Orient	FIRST MICROFINANCE INSTITUTION	2,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Tunisie	Maghreb	STEG - CENTRALE DE GHANNOUCH B	86,00	Public	Prêt	Énergie		
Tunisie	Maghreb	STEG GAZ II (TRANSPORT ET DISTRIBUTION)	60,00	Public	Prêt	Énergie		
Tunisie	Maghreb	GCT MISE À NIVEAU ENVIRONNEMENTALE	55,00	Privé	Prêt	Industrie		X
Tunisie	Maghreb	VOIRIES PRIORITAIRES V	110,00	Public	Prêt	Transports et autres infrastructures		
<b>TOTAL</b>			<b>1 294,98</b>				<b>4</b>	<b>1</b>

## Opérations signées en 2009

Égypte	Proche-Orient	DBACD LOCAL CURRENCY LOAN	2,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Égypte	Proche-Orient	GIRONIL	3,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Égypte	Proche-Orient	IWSP	70,00	Public	Prêt	Environnement		
Égypte	Proche-Orient	GULF OF EL ZAYT WIND FARM	50,00	Public	Prêt	Énergie		
Israël	Proche-Orient	HADERA DESALINATION PLANT EXTENSION	25,22	Privé	Prêt	Environnement		
Israël	Proche-Orient	ICL SPECIALTY CHEMICALS R&D (RSFF)	56,30	Privé	Prêt	Industrie		
Jordanie	Proche-Orient	SOUTH NORTH WATER CONVEYOR	165,76	Privé	Prêt	Environnement		
Liban	Proche-Orient	KESRWAN WATER AND WASTEWATER PROJECT	70,00	Public	Prêt	Environnement	X	
Maroc	Maghreb	AUTOROUTES DU MAROC VI (MAROC)	225,00	Public	Prêt	Transport	X	
Maroc	Maghreb	PRÊT-CADRE POUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU MAROC	200,00	Public	Prêt	Santé, éducation		
Maroc	Maghreb	RENAULT TANGER FINANCEMENT INTERMÉDIÉ	100,00	Privé	Prêt	Industrie		
Maroc	Maghreb	TRAMWAY RABAT-SALÉ	15,00	Public	Prêt	Transport		
Régional - Méditerranée	Régional - Méditerranée	MENA JOINT INVESTMENT FUND	10,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Régional - Méditerranée	Régional - Méditerranée	MIDDLE EAST VENTURE CAPITAL FUND	5,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Régional - Méditerranée	Régional - Méditerranée	SWICORP INTAJ CAPITAL II FUND	10,00	Privé	Capital-investiss.	Secteur financier		
Syrie	Proche-Orient	SYRIAN CEMENT COMPANY	104,86	Privé	Prêt	Industrie		
Syrie	Proche-Orient	SYRIA MUNICIPAL & ENVIRONMENT INFRASTRUCTURE	50,00	Public	Prêt	Environnement	X	
Tunisie	Maghreb	AÉROPORT ENFIDHA	70,00	Privé	Prêt	Transport		
Tunisie	Maghreb	AUTOROUTE SFAX - GABÈS	234,00	Public	Prêt	Transport	X	
Tunisie	Maghreb	TUNISIAN INDIAN FERTILIZERS	130,00	Privé	Prêt	Industrie		
<b>TOTAL</b>			<b>1 596,14</b>				<b>4</b>	<b>0</b>

\* La FEMIP Fonds d'assistance technique effectivement devenu opérationnel dans la seconde moitié de 2003.

## ↳ Liste des opérations approuvées au titre du Fonds de soutien de la FEMIP à la fin de décembre 2009\*

Pays	Opération d'AT	Promoteur	Montant Mio EUR
<b>Année de signature : 2004</b>			
Algérie	Création d'une société de capital-développement (SCD) : représentation BEI au comité de pilotage de la SCD	LA SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA RECHERCHE, LA PRODUCTION, LE TRANSPORT ET LA COMMERCIALISATION DES HYDROCARBURES (SONATRACH)	50
Algérie	Unité de réalisation de projet	AGENCE NATIONALE DES AUTOROUTES (ANA)	851
Algérie	Reconstruction après tremblement de terre - unité de réalisation de projet	MINISTÈRE DES FINANCES	1 373
Algérie	Reconstruction après tremblement de terre - appui aux agences de contrôle technique	MINISTÈRE DES FINANCES	570
Égypte	Remise en état de stations de pompage	MINISTÈRE DES EAUX ET DE L'IRRIGATION	780
Liban	Création d'un fonds d'investissement	BYBLOS BANK SAL	200
Maroc	Secteur financier - étude juridique	CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION	48
Opération régionale	Privatisation et partenariats public-privé au Maghreb	BEI	198
Syrie	Assistance technique pour le port de Tartous - phase I	MINISTÈRE DES TRANSPORTS	110
Syrie	Assistance technique pour le port de Tartous - phase II - AT pour l'évaluation de l'offre	MINISTÈRE DES TRANSPORTS	200
Syrie	Le secteur privé des PME	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR	2 895
Syrie	Inspection des équipements médicaux avant expédition par bateau	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	100
Tunisie	Couverture du risque de change (Fonds de péréquation des changes)	MINISTÈRE DES FINANCES	160
Tunisie	Mission d'évaluation des projets de l'Office national d'assainissement (ONAS) financés par la BEI	ONAS	779
Tunisie	Création du premier fonds d'amorçage	MINISTÈRE DES FINANCES	199
<b>TOTAL</b>			<b>8 513</b>
<b>Année de signature : 2005</b>			
Algérie	Agence nationale des autoroutes - UGP	AGENCE NATIONALE DES AUTOROUTES (ANA)	2 996
Algérie	Redéfinition du plan de gestion des déchets solides municipaux pour la ville de Bouira et identification de l'appui technique et des besoins de formation au niveau national	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	149
Égypte	Étude d'optimisation des taxes sur les plus-values	GRUPE ÉGYPTIEN DES SOCIÉTÉS D'ÉLECTRICITÉ	114
Égypte	AT à la Banque d'aide aux exportations	EXPORT DEVELOPMENT BANK OF EGYPT	198
Égypte	AT à la Banque nationale d'Égypte	BANQUE NATIONALE D'ÉGYPTE	200
Égypte	Programme de renforcement des capacités du secteur financier en Égypte	EGYPTIAN BANKS, PRIVATE EQUITY FUNDS AND OTHER FINANCIAL INSTITUTIONS	2 201
Liban	Assistance technique pour la construction d'autoroutes au Liban	CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONSTRUCTION	993
Liban	Unité de gestion pour le projet « Assainissement du sud Liban »	CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONSTRUCTION	1 211
Maroc	Unité de gestion de projet d'assainissement liquide	RADDEO	965
Maroc	Programme de rénovation et de réorganisation des hôpitaux au Royaume du Maroc - modernisation de la gestion hospitalière	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	199
Maroc	Régie autonome multi-services AGADIR - actualisation schéma directeur, horizon 2025	RÉGIE AUTONOME MULTI-SERVICES AGADIR	195
Maroc	Régie autonome multi-services AGADIR - étude de faisabilité sur la réutilisation des eaux usées	RÉGIE AUTONOME MULTI-SERVICES AGADIR	195
Maroc	Oujda - évaluation de l'impact environnemental	RADDEO	174
Maroc	Assainissement Agadir - lutte contre les problèmes d'odeur et de corrosion provoqués par la production du gaz H2S	RÉGIE AUTONOME MULTI-SERVICES AGADIR	79
Maroc	Analyse des émissions atmosphériques de la centrale de Mohammedia et recommandations d'amélioration	OFFICE NATIONAL D'ÉLECTRICITÉ	195



Maroc	Formation des régies phase I - gestion d'entreprise	RADDEO	100
Maroc	Régies Safi - étude d'impact environnemental et conseils d'adaptation des planifications	RÉGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DE SAFI	196
Syrie	Étude de préfaisabilité pour le projet d'eau et d'assainissement dans les zones rurales près de Zabadini	MINISTÈRE DU LOGEMENT	199
Syrie	Étude de préfaisabilité pour le projet d'eau et d'assainissement dans les zones rurales près de Damas	MINISTÈRE DU LOGEMENT	200
Syrie	Préparation du projet Damascus Industrial City et traitement des eaux usées et industrielles	MINISTÈRE DU LOGEMENT	200
Syrie	Étude de faisabilité en vue de mettre au point de nouveaux moyens de financement des investissements du secteur privé	MINISTÈRE DES FINANCES	496
Tunisie	Unité de gestion de projet - Société d'études et d'aménagement des côtes nord de la ville de Sfax (SEACNVS)	SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT DES CÔTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 412
Tunisie	Supervision des travaux - Société d'études d'aménagement des côtes nord de la ville de Sfax	SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT DES CÔTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 556
Tunisie	Assistance technique à la mise en place et au développement de 5 technopoles en Tunisie	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE	2 088

**TOTAL****18 511****Année de signature : 2006**

Algérie	Mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets municipaux dans la Wilaya d'Oran	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	199
Égypte	Financement du secteur privé en Égypte - identification des écarts et du potentiel des opérations à capital-risque	MINISTÈRE DES FINANCES	137
Égypte	Assistance technique pour la réalisation du deuxième projet de lutte contre la pollution en Égypte (EPAP II)	AGENCE ÉGYPTIENNE POUR L'ENVIRONNEMENT	200
Jordanie	Étude de faisabilité concernant les phases 2 et 3 du contournement routier d'Amman	MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	2 000
Liban	Appui opérationnel à la mise en place d'un nouveau fonds de capital-investissement	BANQUE BYBLOS SAL	166
Maroc	Étude tarifaire de l'assainissement d'Oujda	RÉGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ D'OIJDA	75
Maroc	Infrastructures de logement social - assistance technique à la holding Al Omrane	MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME	2 996
Maroc	Étude de microfinance au Maroc	MINISTÈRE DES FINANCES	5
Maroc	Cahier des charges pour le projet d'étude du secteur de la santé	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	180
Maroc	Assistance technique à la direction des routes et de la circulation routière (DRCR) pour le deuxième programme national des routes rurales (PNRR2)	DRCR	1 484
Opération régionale	Financement du secteur privé au Maroc et en Tunisie - identification des lacunes et potentiel d'opérations à capital-risque	MINISTÈRE DES FINANCES	183
Opération régionale	Étude de microfinance en Égypte, Gaza et Cisjordanie, Jordanie, Liban et Syrie - identification des instruments appropriés	MINISTÈRE DES FINANCES	200
Opération régionale	Microfinance en Algérie, Maroc et Tunisie - identification des instruments appropriés	MINISTÈRE DES FINANCES	147
Opération régionale	Examen à mi-parcours du fonds d'assistance technique de la FEMIP	COMMISSION EUROPÉENNE/BEI	165
Syrie	Étude tarifaire pour le secteur de l'eau en Syrie	MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DU BÂTIMENT	142
Syrie	Projet d'eau et d'assainissement des zones rurales de Damas - étude hydrogéologique	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ADMINISTRATIONS LOCALES	178
Syrie	Examen et évaluation des besoins futurs pour les soins oncologiques	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	140
Syrie	Assistance technique pour le projet port de Tartous	MINISTÈRE DES TRANSPORTS	1 025
Syrie	Appui à l'unité de gestion de projet auprès de Syrian Telecom Establishment	ORGANISME SYRIEN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 000
Syrie	Étude de faisabilité en vue de mettre au point de nouveaux moyens de financement des investissements du secteur privé - phase II	MINISTÈRE DES FINANCES	1 004
Tunisie	Formation offerte aux PDG des SICAR tunisiennes recevant un prêt conditionnel « Appui au secteur privé » au titre du fonds de capital à risque	TUNISIE SICAR	98
Tunisie	AT au secteur financier tunisien pour les projets de financement des PME - phase I élaboration du cahier des charges	INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	30

Tunisie	Programme d'assistance technique aux intermédiaires financiers de la BEI en Tunisie	INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	1 110
Tunisie	Renforcement d'ENDA	ENDA	200
<b>TOTAL</b>			<b>15 063</b>

**Année de signature : 2007**

Égypte	Réalisation du projet EPAP II	AGENCE ÉGYPTIENNE POUR L'ENVIRONNEMENT	2 771
Jordanie	Étude du plan directeur pour le couloir de développement d'Amman	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	1 998
Jordanie	Étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds d'amorçage et de capital-risque	MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	199
Maroc	Projet santé - préparation de projets de réfection d'établissements hospitaliers	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	1 000
Maroc	Projet santé - étude d'impact environnemental	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	194
Maroc	Étude d'impact environnemental pour les projets hydrauliques II de l'ONE	OFFICE NATIONAL D'ÉLECTRICITÉ	176
Maroc	Assainissement Beni Mellal - études d'impact environnemental et de dépollution industrielle	RÉGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DU TADLA	192
Maroc	Assainissement Agadir - récupération et valorisation du biogaz	RÉGIE AUTONOME MULTI-SERVICES D'AGADIR	50
Maroc	Réutilisation des eaux usées et des boues résiduelles de Settat	RÉGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DE LA CHAOUIA	169
Maroc	Fonds mezzanine	FONDS CAPMEZZANINE	195
Maroc	Projet d'assainissement du bassin du Sebou - étude sur la volonté de payer	ONEP	198
Opération régionale	Horizon 2020 - élaboration d'un programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée (MEHSIP)	BEI	198
Syrie	ADRA cité industrielle	MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	70
Syrie	Projet d'eau et d'assainissement dans les zones rurales de Damas - Développement institutionnel et évolution organisationnelle	MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	2 019
Syrie	Appui international à la gestion du projet	MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	3 903
Syrie	Ligne verte du métro de Damas - Étude des options possibles pour sa réalisation	MUNICIPALITÉ DE DAMAS	2 468
Syrie	AT aux projets de distribution et le transport d'électricité	ORGANISME PUBLIC POUR LA PRODUCTION ET LE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ	200
<b>TOTAL</b>			<b>16 001</b>

**Année de signature : 2008**

Gaza-Cis-jordanie	AT pour la modernisation des réseaux électriques	AUTORITÉ NATIONALE PALESTINIENNE POUR L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES NATURELLES (PENRA)	200
Maroc	Assainissement du bassin du Sebou - assistance technique à l'unité de gestion de projet (UGP)	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE	1 391
Maroc	Construction d'une nouvelle aérogare à l'aéroport Marrakech-Menara - étude de faisabilité et étude de cadrage environnemental et social	OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS	162
Maroc	Assainissement du bassin du Sebou - appui à la planification et la prise en charge du service d'assainissement de centres urbains	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE	1 048
Maroc	Secteur santé - mise en œuvre du programme d'établissement hospitalier	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	6 695
Syrie	Soutien à la stratégie nationale de la Syrie en matière de lutte contre le cancer : études de faisabilité concernant les centres oncologiques d'Alep et de Homs	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	1 339
Syrie	Assistance technique dans le cadre du deuxième prêt global en faveur des petites et moyennes entreprises (PME)	MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	200
Syrie	Ligne de crédit II pour les PME	INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	2 800
<b>TOTAL</b>			<b>13 834</b>

**Année de signature : 2009**

Maroc	Fonds capital carbone Maroc	ACASA	83
Maroc	Étude économique : ligne à grande vitesse Kenitra-Tanger	OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER	199
Maroc	Assistance technique à l'ONE pour la réalisation du projet d'économie d'énergie « audit Optima »	OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ	179



Maroc	Audit de sécurité routière - Projet ADM VI	SOCIÉTÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC	75
Opération régionale	Programme d'investissement dans les zones sensibles en Méditerranée (MeHSIP) - Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets	BEI	6 198
Syrie	AT pour des établissements de soins de santé	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	200
Syrie	AT pour la préparation d'un projet d'eau et d'assainissement dans la ville de Banias	MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DU BÂTIMENT	200
Syrie	Projet d'eau et d'assainissement dans les zones rurales d'Alep	MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DU BÂTIMENT ET SOCIÉTÉ D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'ALEP	2 137
Tunisie	Assistance à la mise en œuvre du projet d'investissement ONAS IV et du programme d'assistance technique	OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT	2 535
Tunisie	AT à la Société Tunisie Autoroutes (STA) pour l'autoroute de Sfax-Gabès	SOCIÉTÉ TUNISIE AUTOROUTES (STA)	35
<b>TOTAL</b>			<b>11 839</b>

#### Projets approuvés en attente de signature

Gaza-Cis-jordanie	Programme FEMIP d'assistance technique pour le Fond de garantie du crédit - création et gestion du Fonds de garantie du crédit	FONDS DE GARANTIE DU CRÉDIT	2 400
Maroc	Projet santé - aspects organisationnels	MINISTÈRE DE LA SANTÉ	2 000
Syrie	Assistance à l'unité d'exécution du projet de centrale électrique de Deir Azzour	PEEGT	4 000
Syrie	AT pour la réalisation du projet d'infrastructures municipales et environnementales en Syrie	MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	4 000
Tunisie	AT à la Société Tunisie Autoroutes (STA) pour une étude tarifaire	STA	160
Tunisie	Assistance technique à la Société Tunisie Autoroutes (STA)	STA	940
Tunisie	Étude d'actualisation du plan directeur d'assainissement du Grand Tunis	OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT	1 200
<b>TOTAL</b>			<b>14 700</b>

#### MONTANT TOTAL

**98 460**

\* Toute extension d'un projet d'assistance technique a été comptabilisée avec celui-ci dans l'année de signature du projet et non pas comme une nouvelle opération dans l'année de signature de ladite extension.



## ↳ Liste des opérations approuvées au titre du Fonds fiduciaire de la FEMIP

Pays	Nom de l'opération	Budget (milliers d'EUR)	Date d'approbation par l'assemblée des donateurs du FFF	Secteur	Type d'opération
Algérie	Examen de l'accès des petites entreprises à des formes viables de financement extérieur	160,0	Mai 2005	Finance	Étude
Jordanie	Étude relative à un plan directeur pour les autoroutes	1750,0	Septembre 2008	Transport	AT
Liban	Titrisation des envois de fonds des travailleurs émigrés : mise au point d'un modèle expérimental au Liban	150,0	Mars 2007	Finance	Étude
Maroc	Épargne à long terme	180,0	Novembre 2005	Finance	Étude
Maroc	Gestion et exploitation, sur le mode du secteur privé, des systèmes publics d'irrigation dans les pays bénéficiaires de la FEMIP : mise au point d'un modèle expérimental au Maroc	1000,0	Décembre 2006	Environnement et eau	AT
Maroc	Réseau d'incubateurs	300,0	Juin 2009	PME	AT
Maroc	Opération d'aménagement urbain portant sur la médina de Meknès	400,0	Décembre 2009	Développement urbain	Étude
Territoires palestiniens	Middle East Venture Capital Fund	5000,0	Octobre 2009	TIC	Capital-investiss.
Opération régionale	Amélioration de l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés	200,0	Janvier 2005	Finance	Étude
Opération régionale	Mécanisme financier à l'appui du développement de projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique	200,0	Mai 2005	Énergie	Étude
Opération régionale	Programmes d'appui au secteur financier – METAC	500,0	Mai 2005	Finance	AT
Opération régionale	Besoins logistiques dans les pays partenaires méditerranéens : potentiel de mise en place d'un réseau de plates-formes logistiques	600,0	Mai 2005	Transport	Étude
Opération régionale	Identification de projets susceptibles de relever du Mécanisme de développement propre dans les pays de la FEMIP	200,0	Mars 2006	Énergie	Étude
Opération régionale	Programme de stages de la FEMIP	470,0	Mars 2006	Finance et formation	AT
Opération régionale	Analyse des stratégies et politiques de tourisme dans les pays bénéficiaires de la FEMIP	200,0	Juillet 2006	Tourisme	Étude
Opération régionale	Examen de l'offre de services existante en matière de financement des échanges commerciaux euro-méditerranéens	80,0	Juillet 2006	Finance	Étude
Opération régionale	Potentiel de production de biocarburant	200,0	Décembre 2006	Énergie	Étude
Opération régionale	Identification et suppression des obstacles à une utilisation accrue des eaux usées dans l'agriculture	200,0	Mars 2007	Environnement et eau	Étude
Opération régionale	Programme d'études associé au Plan bleu	180,0	Mars 2007	Énergie et environnement	Étude
Opération régionale	Étude sur l'impact économique et social de la microfinance	70,0	Novembre 2007	Microfinance	Étude
Opération régionale	Stratégies pour la revitalisation des médinas en Méditerranée	185,0	Novembre 2007	Développement urbain	Étude
Opération régionale	Guichet de diffusion des études du FFF	450,0	Mars 2008	Tous secteurs	Séminaires
Opération régionale	Programmes d'appui au secteur financier - METAC II	500,0	Mars 2008	Finance	AT



Opération régionale	Cadre juridique des PPP dans les pays de la FEMIP	750,0	Mars 2008	Tous secteurs	Étude
Opération régionale	Programme d'études associé au Plan bleu	850,0	Septembre 2008	Énergie et tourisme	AT
Opération régionale	Initiative pour le développement des entreprises en Méditerranée	199,0	Avril 2009	PME	Étude
Opération régionale	Partenariat renforcé avec le FEMISE	400,0	Avril 2009	Tous secteurs	Étude
Opération régionale	Plan solaire méditerranéen	350,0	Avril 2009	Énergie	Étude
Opération régionale	Centre multipartenaire de formation et de mise en réseau	500,0	Avril 2009	Tous secteurs	Étude
Tunisie	Création d'un fonds de capital d'amorçage	2 000,0	Juillet 2006	Finance	Capital-investiss.
Tunisie	AT relative à la création d'un fonds de capital d'amorçage	150,0	Juillet 2006	Finance	AT
Tunisie	Adaptation de produits financiers aux envois de fonds des travailleurs émigrés	500,0	Juin 2008	Finance	AT
Tunisie	Mise en place d'un réseau d'investisseurs providentiels	190,0	Juin 2009	PME	AT
<b>Total</b>		<b>19 064</b>			



## ➤ Publications<sup>5</sup>

---

### Rapports d'activité

- Rapport annuel 2008 de la FEMIP, mai 2009
- Rapport annuel 2007 de la FEMIP, mai 2008
- Rapport annuel 2006 de la FEMIP, mai 2007
- Rapport annuel 2005 de la FEMIP, juin 2006
- Rapport d'activité 2005 du Fonds fiduciaire de la FEMIP, juin 2006
- Rapport annuel 2004 de la FEMIP, juin 2005.

---

### Brochures

- Réussir en Méditerranée : histoires d'entrepreneurs, juillet 2009
- La FEMIP pour la Méditerranée : instruments FEMIP, février 2010
- La FEMIP et les pays partenaires méditerranéens, février 2010
- La FEMIP pour la Méditerranée : Fonds fiduciaire FEMIP, décembre 2008
- La FEMIP pour la Méditerranée : résultats 2006, mars 2007
- FEMIP : vue d'ensemble des résultats 2005, mars 2006
- L'Europe et la Méditerranée, juin 2004
- La BEI va renforcer la coopération avec les pays partenaires méditerranéens, avril 2002.

<sup>5</sup> Ces publications sont également disponibles sur le site Web de la BEI, à l'adresse suivante : <http://www.bei.org/publications>, à la rubrique MED/FEMIP.




---

## Fiches pays

- Les financements de la BEI en Algérie, mars 2010
- Les financements de la BEI en Égypte, mars 2010
- Les financements de la BEI à Gaza et en Cisjordanie, mars 2010
- Les financements de la BEI en Israël, mars 2010
- Les financements de la BEI en Jordanie, mars 2010
- Les financements de la BEI au Liban, mars 2010
- Les financements de la BEI au Maroc, mars 2010
- Les financements de la BEI en Syrie, mars 2010
- Les financements de la BEI en Tunisie, mars 2010
- Les prêts de la Banque européenne d'investissement en Turquie, avril 2009.

---

## Fiches sectorielles

- La FEMIP pour la Méditerranée : financements pour le soutien à l'économie de la connaissance, mars 2010
- La FEMIP pour la Méditerranée : financements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, janvier 2009
- La FEMIP pour la Méditerranée : financement de l'éducation et de la formation, novembre 2008
- Étude sur les transferts de fonds des migrants méditerranéens d'Europe, mars 2008
- La FEMIP au service du bassin méditerranéen : promouvoir le développement du tourisme, février 2008
- Modernisation des procédures de passation des marchés dans les pays partenaires méditerranéens, juin 2006
- Partenariat avec le réseau universitaire FEMISE, juin 2006
- Comment relever le défi énergétique en Méditerranée?, juin 2006
- Les activités de la FEMIP sur les marchés des capitaux des pays partenaires méditerranéens, juin 2006
- Environnement et développement durable dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005
- Énergie dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005
- Transports dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005
- Secteur privé dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005
- Capital-investissement dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005
- L'assistance technique dans les pays partenaires méditerranéens, novembre 2005.

---

## Études

- Identification et élimination des goulets d'étranglement pour l'utilisation des eaux usées dans le cadre de l'irrigation ou autres usages, septembre 2009
- Potentiel pour la production de biocarburants dans les pays de la FEMIP, mai 2009
- Synthèse sur le changement climatique et l'énergie en Méditerranée, juillet 2008
- Impact économique et social de la microfinance en Méditerranée, mai 2008
- Le tourisme dans les pays de la FEMIP : stratégies, politiques et propositions pour son développement à l'échelle sous-régionale, mars 2008
- Mécanisme financier pour le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les pays sud- et est-méditerranéens, octobre 2007
- Étude sur la promotion de l'épargne privée à long terme au Maroc, mai 2007
- Étude sur le mécanisme pour un développement propre (MDP) : recensement des projets admissibles dans les pays bénéficiaires de la FEMIP, mars 2007
- Étude de faisabilité pour élaborer de nouvelles options en matière de financement des investissements du secteur privé en République arabe syrienne, mars 2006
- Étude sur les moyens d'améliorer l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés vers les pays méditerranéens, mars 2006
- Les marchés de la dette publique dans les pays méditerranéens partenaires de l'UE – 2005, novembre 2005.

---

## Rapports d'évaluation

- Le Fonds fiduciaire de la FEMIP : évaluation des activités au 30 septembre 2006 (disponible en anglais uniquement), novembre 2006
- Les prêts individuels sur ressources propres de la BEI au titre de ses mandats méditerranéens, juillet 2005
- Les lignes de crédit sur ressources propres de la BEI au titre de ses mandats méditerranéens, février 2005.



## ↳ Glossaire des termes, acronymes et abréviations

AFD :	Agence française de développement
ANIMA :	est une plate-forme multi-pays de développement économique de la Méditerranée. Le réseau réunit plus de 70 agences gouvernementales et réseaux internationaux du pourtour méditerranéen.
ASCAME :	Association des chambres de commerce et d'industrie méditerranéennes
AT :	assistance technique
BEI :	Banque européenne d'investissement
CE :	Commission européenne
CMI :	Centre pour l'intégration en Méditerranée
Conseil Ecofin :	le Conseil des « Affaires économiques et financières »
ENPC :	pays voisins et partenaires de l'Europe
ESF :	Enveloppe spéciale FEMIP
FEMIP :	Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat
FEMISE :	Forum euro-méditerranéen des instituts économiques
FFF :	Fonds fiduciaire de la FEMIP
FIV :	Facilité d'investissement pour le voisinage
FMI :	Fond monétaire international
GCC :	Conseil de coopération du Golfe
GUCCIAAC :	Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes
ICL :	Israël Chemicals Ltd
IED :	investissement étranger direct
KfW :	Kreditanstalt für Wiederaufbau
Mandat PEV-MED :	mandat confié par les États membres de l'UE, sur ressources propres de la Banque, en faveur des pays partenaires méditerranéens pour la période allant du 1 <sup>er</sup> février 2007 au 31 décembre 2013.
MeHSIP-PPIF :	Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets du programme d'investissement « zones sensibles » pour la Méditerranée
MENA :	Moyen-Orient et Afrique du Nord
PEV :	politique européenne de voisinage
PIB :	produits intérieur brut
PME :	petites et moyennes entreprises
PNP :	prêts non productifs
PPM :	pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie)
PPP :	partenariat public-privé
RDI :	recherche-développement et innovation
STA :	Société Tunisie Autoroutes
UE :	Union européenne
UNEP-MAP :	Programme des Nations unies pour l'environnement – Plan d'action pour la Méditerranée
UNESCO :	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UpM :	Union pour la Méditerranée
USD :	dollar des États-Unis d'Amérique



## Banque européenne d'investissement

[www.bei.org](http://www.bei.org) - [info@bei.org](mailto:info@bei.org)

98-100 boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 1  
☎ (+352) 43 77 04

### Bureaux extérieurs

#### Égypte

6, Boulos Hanna Street  
Dokki. 12311 Giza

☎ (+20-2) 33 36 65 83

☎ (+20-2) 33 36 65 84

#### Maroc

Riad Business Center  
Aile sud. Immeuble S3. 4<sup>e</sup> étage  
Boulevard Er-Riad  
Rabat

☎ (+212) 5 37 56 54 60

☎ (+212) 5 37 56 53 93

#### Tunisie

70, avenue Mohamed V  
TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22

☎ (+216) 71 28 09 98



Les articles et informations de ce rapport peuvent être reproduits librement ; la BEI apprécierait toutefois une citation de la source et un envoi des coupures de presse.

© Photos : Photothèque BEI.

Mise en page : atelier graphique BEI.

Imprimé à Mayenne par l'imprimerie Jouve sur papier MagnoSatin, avec des encres à base d'huiles végétales. Le papier utilisé, certifié conformément aux règles du Forest Stewardship Council (FSC), est composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées).

Le rapport annuel est également disponible sur [www.bei.org/publications](http://www.bei.org/publications).



Sources mixtes  
Produit de manière responsable  
à partir de sources contrôlées  
et de bois ou d'autres matériaux  
Certifié par le FSC  
www.fsc.org  
© 1996 Forest Stewardship Council



# Rapport annuel de la FEMIP 2009



Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement

